



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021





Marc Schmitter,
Président

La publication du rapport d'activité de la Communauté de communes Loire Layon Aubance est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

Le rapport d'activité est l'occasion de montrer l'étendue et la richesse des actions menées par la Communauté de communes.

Cette année, comme en 2020, a été perturbée par la crise sanitaire, et la collectivité a dû s'adapter en mettant en place les protocoles sanitaires qui s'imposaient. Le télétravail, en particulier, a été renforcé pour les agents dont l'activité le permettait. En partenariat avec la commune de Brissac Loire Aubance, un centre de vaccination a été ouvert au mois d'avril en lien avec les professionnels de santé avec une mobilisation exceptionnelle des agents communautaires et des professionnels de santé.

Cette année a été marquée par la révision du projet de territoire, engagée à la suite des élections de 2020. Il a été travaillé dans chacune des commissions pour aboutir à sa reconduction par le conseil communautaire de décembre, avec quelques évolutions dont le retour aux communes des équipements sportifs.

Parmi les nombreux projets initiés en 2021, quelques faits marquants peuvent être soulignés :

La Communauté de communes gère désormais entièrement l'assainissement en lieu et place des communes. La mobilité (transports, covoiturage, vélo...) est une nouvelle compétence communautaire gérée en lien avec la Région, qui permettra de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux des déplacements. Un nouveau sentier de randonnée a été inauguré sur la corniche angevine et a été labellisé Unesco, valorisant ainsi notre territoire.

Un Pacte Fiscal et Financier a été lancé pour définir les relations financières entre communes et intercommunalité. Un schéma directeur informatique va également permettre de sécuriser les données et améliorer les flux internes.

Tous les projets réalisés et présentés dans ce rapport d'activité démontrent l'engagement et les compétences des 202 agents communautaires et des 53 élus. La présentation de ce rapport est pour moi l'occasion de les remercier chaleureusement pour le travail accompli.

ÉDITO

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?

- P. 5 2021 en un clin d'œil
- P. 6-7 Loire Layon Aubance en quelques chiffres
- P. 8-9 Les compétences
- P. 10-11 La gouvernance
- P. 12 2021 : focus sur 6 décisions
- P. 13 Le projet de territoire

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

- P. 15-17 Le développement économique
- P. 18-20 Le développement touristique
- P. 21-22 L'aménagement du territoire
- P. 23 L'habitat
- P. 24 L'application du droit des sols (ADS)
- P. 24-25 Le système d'information géographique (SIG)

SOLIDAIRE

- P. 27 L'action sociale
- P. 28 La petite enfance
- P. 29 L'accompagnement des personnes âgées
- P. 30 L'accueil des gens du voyage
- P. 31 L'action culturelle
- P. 32 Le sport

SOBRE ET DURABLE

- P. 34 L'environnement
- P. 35 Le patrimoine naturel et paysager
- P. 36-37 L'assainissement
- P. 38 La gestion durable du patrimoine bâti
- P. 39 La voirie
- P. 40 Les services techniques communs
- P. 41 Les mobilités

DES MOYENS POUR AGIR

- P. 43 Les services communautaires en 2021
- P. 44-45 Les ressources humaines
- P. 46-48 Les finances
- P. 49 La commande publique
- P. 50 Les ressources numériques
- P. 51 La communication

2021 EN UN CLIN D'ŒIL



Inauguration du sentier d'interprétation « Entre vignes et mines » labellisé UNESCO



Obtention du label « Economie circulaire »

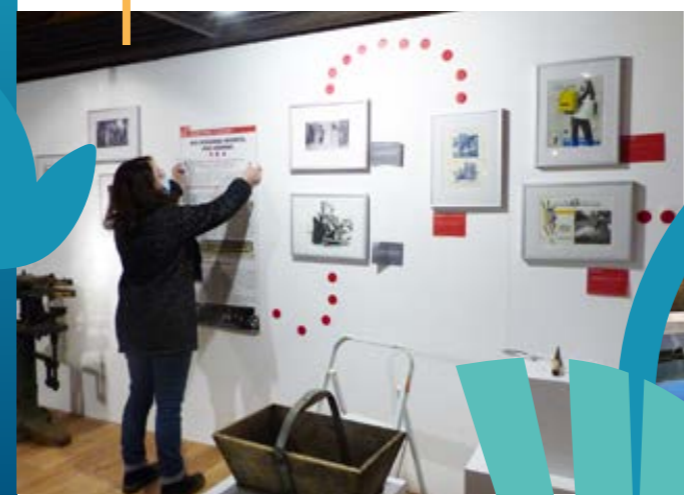


Ouverture d'un centre de vaccination à Brissac Loire Aubance

Exposition « Le monde viticole... et les femmes ? » au Musée de la vigne et du Vin d'Anjou

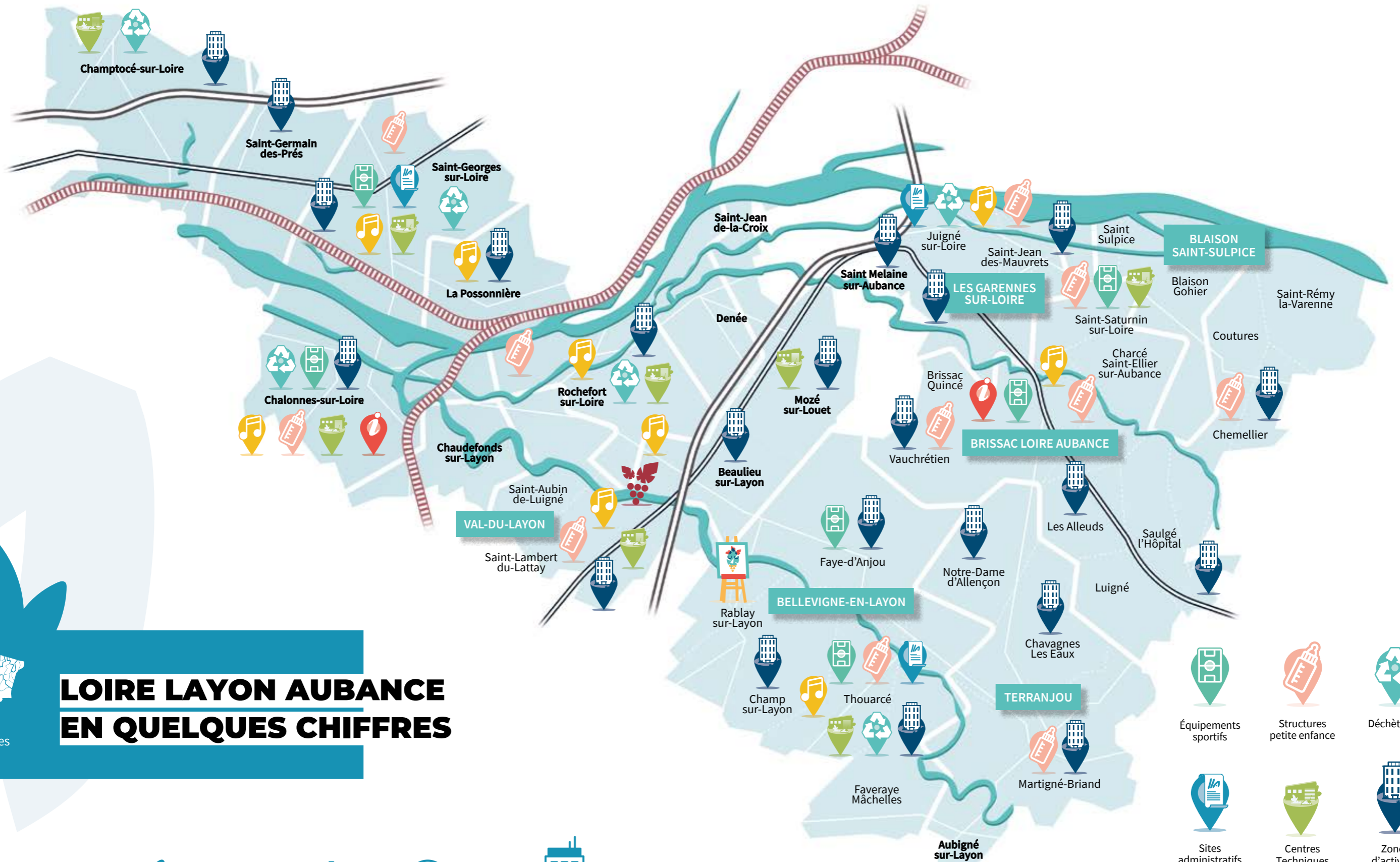


Travaux de confortement sur la digue du Petit Louet



Construction d'une station d'épuration à Chavagnes (Terranjou)

QUI SOMMES-NOUS ?



LOIRE LAYON AUBANCE EN QUELQUES CHIFFRES



57 400
habitants



25 356
logements



32
zones d'activités économiques



3
actiparcs



15 452
emplois



+ 5000
entreprises, commerces, artisans



Équipements sportifs



Structures petite enfance



Déchèteries



Sites administratifs



Centres Techniques



Zones d'activités



Village d'artistes



Musée de la Vigne et du Vin



Écoles de musique



Office de tourisme



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT

ACTION SOCIALE ET PETITE ENFANCE

ASSAINISSEMENT

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

ENVIRONNEMENT ET GEMAPI

CULTURE

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

CLIC

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

VOIRIE

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE POUR VOUS ?





53
conseillers
communautaires



11
réunions du conseil
communautaire



212
délibérations prises
par le conseil



7
commissions

LA GOUVERNANCE

Les instances

Le conseil communautaire

Le conseil est l'organe délibérant de la Communauté et décide, à ce titre, de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Il est composé de 53 conseillers communautaires, dont le Président. Chaque commune est représentée par 1 à 9 délégués en fonction du nombre d'habitants.

Le bureau

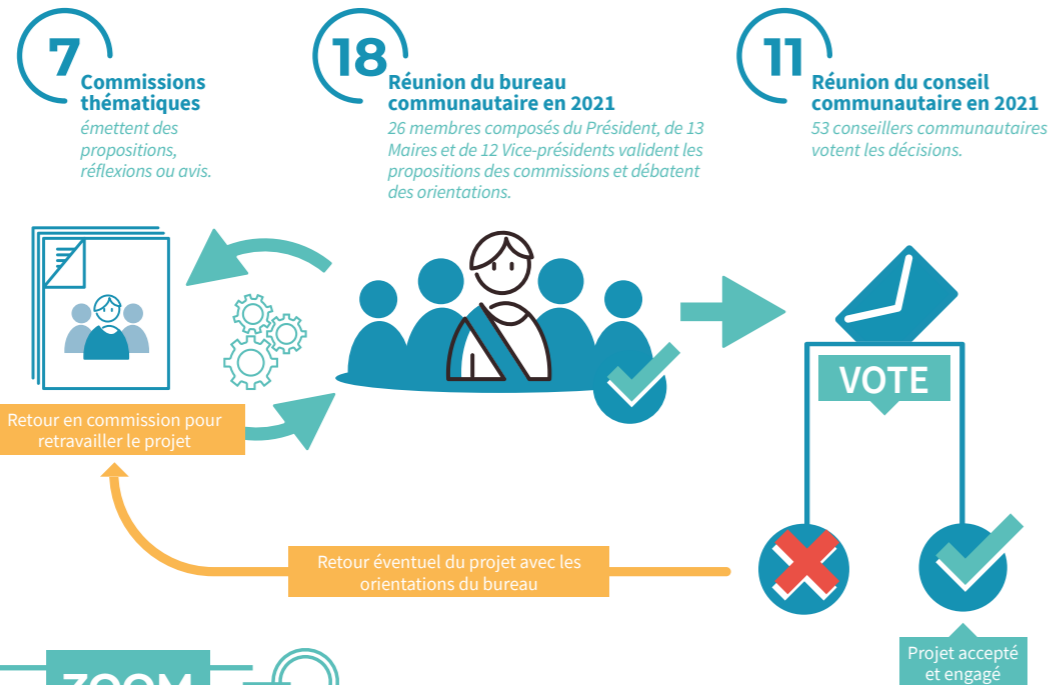
Composé du Président, des 12 Vice-présidents et de 13 Maires, le bureau a reçu délégation du conseil communautaire pour

certains dossiers. Il débat des orientations stratégiques communautaires et pilote les mutualisations.

Les commissions

Lieux de concertation et de débats, les commissions concourent à la préparation des décisions du bureau et des délibérations du conseil, sans pouvoir de décision. Un comité de pilotage ou un groupe de travail peut être créé sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire.

Le circuit de prise de décision



ZOOM

Elaboration d'une nouvelle charte de gouvernance

En 2021, les élus communautaires ont engagé une réflexion sur l'élaboration d'un nouveau pacte de gouvernance. Les objectifs poursuivis s'articulent autour de 4 thématiques : l'amélioration de l'information des conseillers municipaux et de la communication vers les habitants, le renforcement de l'implication des conseillers communautaires (processus décisionnel et mise en œuvre des politiques) et le développement de la concertation citoyenne. Les pistes de travail ont été arrêtées lors d'un séminaire des élus en juin.

Le Président et les Vice-présidents



Marc Schmitter
Président



Sylvie Sourisseau
Vice-présidente déléguée à
l'aménagement du territoire



Jean-Yves Le Bars
Vice-président délégué au
développement économique



Valérie Lévêque
Vice-présidente déléguée
aux finances



Jean-Pierre Cochard
Vice-président délégué
à la voirie



Philippe Cesbron
Vice-président délégué
à l'action sociale



Nelly Daviau
Vice-présidente déléguée au
développement touristique



Priscille Guillet
Vice-présidente déléguée
à l'habitat



Florence Chrétien
Vice-présidente déléguée
à la petite enfance



Thierry Gallard
Vice-président délégué
à l'assainissement



Yves Berland
Vice-président délégué
à l'environnement et
la collecte et aux déchets



Dominique
Normandin
Vice-président délégué
à la culture et au sport



Jean-Luc Kaszynski
Vice-président délégué
aux ressources humaines
et aux mutualisations

FOCUS



Dialogue et réflexion au Pôle métropolitain et au conseil de développement

Outil de démocratie participative à l'échelle du bassin de vie angevin, le conseil de développement favorise le dialogue entre toutes les composantes de la société civile et les invite à réfléchir ensemble aux grands enjeux qui concernent l'avenir du territoire. En 2021, la Communauté de communes a saisi le conseil de développement pour mener une réflexion autour de la participation citoyenne intercommunale dans le but de mieux associer les habitants à l'élaboration des politiques publiques locales.

Le Pôle métropolitain Loire Angers est une instance de coopération et un lieu de concertation entre les intercommunalités du bassin angevin autour d'un projet commun dans les domaines de l'économie, du tourisme, des déplacements, de l'environnement, etc. Il élabore notamment le SCoT (schéma de cohérence territoriale), le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et anime le programme LEADER.

Les conseillers communautaires

- Jean-Christophe Arluison
- Marc Bainvel
- Joëlle Baudonnière
- Patrice Bazin
- Sandrine Belleut
- Nicolas Benetta
- François Boet
- Jeanne-Marie Brebion
- Cécile Brochard
- Romy Collin
- Dominique Forest
- Jacques Genevois
- Valérie Jean
- Carole Jouin-Legagneux
- Florence Laroche
- Katia Launay
- Vincent Lavenet
- Jean-Claude Legendre
- Stephen Lehee
- Jocelyne Lussou
- Philippe Maillard
- Maryvonne Martin
- Jean-Marc Mercier
- Dominique Meric
- Flavien Meunier
- Michelle Michaud
- Marie-Madeleine Monnier
- Anne Moreau
- Jean-Michel Noël
- Robert Noyer
- Sandrine Papin-Drala
- Manuel Perray
- Rémi Pezot
- William Poissonneau
- Pierre Robé
- Jean-Louis Roulet
- Emmanuelle Rousseau
- Valérie Ruillard
- Paul Tresmontan
- Hugues Vaulerin



2021 : FOCUS SUR 6 DÉCISIONS

CONSEIL DU 18 FEVRIER

► Création et lancement du Portail Emploi Loire Layon Aubance

La Communauté de communes a lancé un portail emploi recensant l'ensemble des offres disponibles sur son territoire afin de soutenir les partenaires locaux dans l'accompagnement des publics vers l'emploi, d'accompagner les entreprises dans leur recherche de compétences et de faire rencontrer l'offre et la demande d'emploi grâce à l'animation économique locale.



CONSEIL DU 11 MARS

► Prise de compétence mobilité

Afin de renforcer les offres de déplacement du quotidien, accélérer la transition écologique et réduire les inégalités territoriales, les élus ont approuvé l'extension des compétences de la Communauté de communes en intégrant dans ses statuts « l'organisation de la mobilité ». L'opportunité de définir et mettre en œuvre une stratégie locale de mobilité en coopération avec tous les acteurs de la mobilité et notamment la Région.



CONSEIL DU 20 MAI

► Développement du réemploi des emballages en verre

Les élus se sont engagés à optimiser la consommation de ressources sur le territoire Loire Layon Aubance et confortent ainsi les engagements du territoire en faveur de l'économie circulaire. Dans ce cadre, la Communauté de communes a conventionné avec l'association Bout à Bout et le SMITOM Sud Saumurois pour développer le réemploi des bouteilles et autres contenants en verre.



CONSEIL DU 8 JUILLET

► Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) Loire Layon Aubance

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique du territoire, la Communauté de communes a signé un contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat. Un soutien à la mise en œuvre de son projet de territoire.



CONSEIL DU 21 OCTOBRE

► Diagnostic agricole sur les potentiels futurs espaces économiques

Dans le but de tendre vers un développement plus vertueux du territoire, la Communauté de communes a engagé une réflexion prospective visant à déterminer les futurs espaces économiques à 20 ans. Dans ce cadre, elle a signé une convention avec la Chambre d'agriculture pour la réalisation d'un diagnostic agricole sur les potentiels futurs espaces économiques.



CONSEIL DU 18 NOVEMBRE

► Elaboration du Programme Local de l'Habitat Loire Layon Aubance

Les élus ont fait le choix d'élaborer un Programme Local de l'Habitat pour anticiper les changements à venir liés aux nouveaux enjeux écologiques : accélérer la transition énergétique, optimiser le foncier, redynamiser les centre-bourgs, construire une offre locative sociale cohérente et proposer une offre de logements diversifiée, par exemple.



LE PROJET DE TERRITOIRE

Un projet territorial est une projection et un cap pour notre territoire. La Communauté de communes a souhaité mener cette démarche afin de se développer de manière cohérente, coordonnée et responsable. Concrètement, le projet de territoire est constitué d'un diagnostic et d'une stratégie, elle-même déclinée en programme d'actions. Il incarne une ambition commune, une solidarité territoriale forte et l'implication de tous les acteurs dans la construction du territoire de demain.

LES CARACTÉRISTIQUES MARQUANTES DU TERRITOIRE

1 Les dynamiques socio-démographiques et résidentielles

La dynamique démographique de la Communauté de communes a été très importante entre 1999 et 2010, portée pour l'essentiel par l'attractivité du territoire. Cette croissance démographique, tout en restant positive, est depuis 2010 bien moindre. En cause, la diminution nette du solde migratoire, la croissance naturelle demeurant relativement stable malgré une légère hausse des décès.

3 Les dynamiques économiques

Loire Layon Aubance est un territoire à dominante résidentielle, tendance qui s'est amplifiée ces dernières années. Cependant, elle enregistre un taux de création d'entreprises supérieur à la moyenne départementale et une progression de l'emploi sur les dernières années.

2 L'organisation du territoire

L'offre d'équipements et de services sur le territoire est globalement satisfaisante. Ainsi, aucune commune ne se situe à plus de 10 mn du panier d'équipements de vie courante défini par l'INSEE.

4 Les spécificités paysagères et environnementales

Territoire périurbain et rural, la Communauté de communes connaît une consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers légèrement supérieure aux moyennes départementales et régionales.

LE DIAGNOSTIC

L'OSSATURE DU PROJET DE TERRITOIRE

1 L'urgence environnementale et climatique

La Communauté de communes est consciente de son rôle central pour contribuer à la transition énergétique et écologique : exemplarité et démarche d'éco responsabilité, adaptation de ses politiques, mobilisation et coordination des acteurs locaux. Elle inscrit donc son projet de territoire dans un cadre d'actions permettant d'atténuer les impacts climatiques et environnementaux de son développement.

3 L'offre de services aux habitants

Le maillage actuel du territoire en services et équipements est globalement satisfaisant. Pour autant, cette offre est confrontée aux évolutions démographiques, socioéconomiques et aux capacités financières des communes isolément. Garantir la qualité, la pérennité et l'accessibilité des services et équipements à tous est une priorité pour la Communauté de communes : mutualisation de moyens, mise en réseaux, élargissement de partenariats, mobilité des services et renforcement de l'offre auprès des plus fragiles.

2 L'organisation du développement du territoire

Le projet de territoire a pour priorité de développer durablement l'emploi et les activités, mais aussi de construire une politique d'aménagement ambitieuse et planifiée, préservant le lien social, favorisant de véritables complémentarités entre les communes tout en valorisant leur identité et le cadre de vie des habitants. A travers ce projet territorial, la Communauté de communes réfléchit à un nouveau modèle d'aménagement, porteur de développement, de solidarité et de préservation de l'environnement.

4 La solidarité territoriale

La création de la Communauté de communes s'est inscrite dans une modification profonde du paysage institutionnel permettant de réinterroger la répartition des compétences au sein du couple communauté/communes et de dessiner une nouvelle ligne de partage prenant en compte les besoins de proximité, la poursuite de l'équipement du territoire en services rares ou onéreux... La Communauté de communes travaille au développement de la solidarité avec ses communes membres : mutualisation, mise à disposition de ressources et d'expertise, partenariats, affectation des ressources via un pacte fiscal et financier, etc.

LA STRATÉGIE

LE PLAN D' ACTIONS

La mise en œuvre du projet de territoire s'organise autour de 3 plans d'actions de 3 années. Chaque plan triennal donne lieu à évaluation pour éclairer la définition du plan d'actions suivant et, si nécessaire, faire évoluer les orientations. Le premier plan d'action se clôturera fin 2022.


FOCUS



Etat d'avancement du projet et revue des actions

L'année 2021 a été marquée par la révision du projet de territoire qui a abouti à sa reconduction par le conseil communautaire du 16 décembre 2021, avec quelques évolutions dont le retour aux communes des équipements sportifs

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

 **MOYENS**
4 PERS. (3,5 ETP)

 **MISSIONS**

- Faciliter l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire
- Soutenir l'emploi
- Développer les filières alimentaires locales
- Accompagner les démarches d'économie circulaire
- Animer le tissu économique local



128
nouveaux contacts
pour du conseil et
de l'accompagnement



**LE PRÊT D'HONNEUR
INITIATIVE ANJOU**
en quelques chiffres

16 prêts accordés
pour un total de 115 000 €

14 entreprises
bénéficiaires

11 créations
d'entreprises

3 reprises
d'activité

26 emplois créés
ou maintenus

**DISPOSITIF RÉGIONAL
« PAYS DE LA LOIRE
COMMERCE-ARTISANAT »**
en quelques chiffres



dossiers déposés



47 866 €
sollicités

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

EN ENCOURAGEANT L'INNOVATION ET EN ACCOMPAGNANT LES PORTEURS DE PROJETS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE DYNAMISE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS SUR SON TERRITOIRE.

Faciliter l'implantation et le développement des entreprises



117 525 m²
de foncier vendu
représentant 9 terrains



3
nouveaux ateliers
relais et 4 ventes, soit un total
de 21 ateliers relais au 31/12/2021

La Communauté de communes **valorise l'offre foncière et immobilière** à destination des entreprises pour être en capacité de répondre immédiatement à leurs sollicitations. En 2021, elle a lancé trois études pour garantir un cadre propice à l'accueil et au développement des entreprises en Loire Layon Aubance, tout en veillant à préserver les espaces naturels, forestiers et agricoles :

- Une étude d'opportunité sur la mise en place d'un réseau de tiers-lieux,
- Une étude des potentiels de densification au sein des zones d'activités économiques,
- Une étude prospective sur les potentielles zones de développement économique intégrant les enjeux environnementaux (zones humides, faune, flore, etc.).

La Communauté de communes **accompagne les porteurs de projet** pour la création, la reprise, le développement ou le maintien d'une activité via différents dispositifs de soutien :

- Le prêt d'honneur à 0% pour une création



ou reprise d'activité avec Initiative Anjou, d'un montant de 1 000 à 10 000 €.

- Le dispositif régional « **Pays de la Loire Commerce-Artisanat** » de soutien à l'investissement dans les communes en situation de fragilité commerciale.

ZOOM



Deux projets majeurs en 2021 :

- Pour faire face à la croissance rapide de l'entreprise NEOLITHE et répondre à ses besoins, la Communauté de communes a réservé un foncier de plus de 10Ha sur l'actiparc à Beaulieu-sur-Layon avec le projet de construction d'une première phase de l'usine d'environ 4800 m² en 2023. Avec trois associés à son lancement, la société compte aujourd'hui près de 50 salariés et devrait atteindre les 100 salariés fin 2023.
- Le chantier de construction du nouvel atelier Louis Vuitton démarré en 2021 avance à grand pas et les 6 000 m², dont la livraison est prévue au printemps 2022, devrait employer à terme plus de 300 nouveaux salariés.



227
accompagnements
individuels en 2021



**LE PORTAIL
EMPLOI**
en quelques chiffres



220
candidats



80
recruteurs
inscrits



180
offres d'emploi
déposées

Soutenir l'emploi

A travers la mise à disposition de ressources, le développement de partenariats avec des structures d'insertion, le financement et la coordination d'actions, la Communauté de communes **facilite l'accès et le retour à une activité professionnelle.**

- **Les espaces emploi** : lieux d'accueil animés par les associations d'insertion Alise et Initiatives Emplois, les 4 espaces emploi du territoire répondent aux besoins locaux d'accompagnement à la

recherche d'emploi et au recrutement.

- **Transitions pro** : la Communauté de communes a conclu un partenariat avec l'association Transitions pro en février 2021 pour proposer aux salariés du secteur privé un service de proximité, d'information et d'accompagnement à la transition et reconversion professionnelle. Des permanences d'accueil sont organisées tous les mois sur les 4 polarités du territoire.

FOCUS



Le portail Emploi Loire Layon Aubance

Pour faciliter la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi local, la Communauté de communes a développé en avril 2021 un portail Emploi Loire Layon Aubance, recensant les offres d'emploi de plus de 400 sites spécialisés en ciblant uniquement les postes ouverts sur le territoire.

Le rallye pour l'emploi

Du 15 au 17 novembre 2021, les associations Alise Emploi, Initiatives Emplois et le réseau national de l'économie sociale et solidaire Coorace ont organisé le rallye pour l'emploi Loire Layon Aubance, avec le soutien de la Communauté de communes. Des deman-

deurs d'emploi ont visité des entreprises et ainsi découvert leurs métiers. Une initiative au bilan positif puisque 8 demandeurs d'emploi ont été mis en relation directe avec 5 entreprises, dans le cadre d'opportunités de recrutement.



12
entreprises



35
visites d'entreprises



30
participants

Le Conseil Local Emploi, Formation et Orientations Professionnelles (CLEFOP)

La Communauté de communes participe aux groupes de travail du CLEFOP :

- Favoriser les déplacements des salariés et des demandeurs d'emploi : réflexion et expérimentation de solutions de mobilité sur la zone d'activités des Fontenelles à Brissac Loire Aubance,

- Faciliter la recherche de compétences par les entreprises locales : organisation d'un temps fort autour de l'évolution professionnelle qui sera proposé en 2022 pour accompagner le nombre croissant de projets de reconversion en lien avec les métiers en tension localement.



Développer les filières alimentaires locales

La Communauté de communes promeut une politique alimentaire durable en favorisant notamment le développement des circuits courts de proximité et de qualité en Loire Layon Aubance. Dans ce cadre, elle a été lauréate de l'appel à projet régional « Projets alimentaires territoriaux » en avril 2021, grâce au plan d'actions 2021-2023 de son Projet Alimentaire Territorial (PAT). Il est construit autour de trois axes stratégiques : l'accès au foncier, l'appui aux circuits courts et la restauration collective.

En 2021, elle a soutenu deux projets de développement des circuits courts sur le territoire via un fonds de soutien :

- La création d'une conserverie artisanale au sein du tiers-lieu culinaire C'est bio l'Anjou :

- Le développement de la vente en vrac de produits alimentaires au sein de l'épicerie associative Gout Layon : attribution d'une subvention de 1013 €.

Pour conforter son Projet Alimentaire Territorial et affirmer son ambition de fédérer les différents acteurs du territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementale, économiques et de santé du territoire, la Communauté de communes a candidaté auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, pour obtenir la labellisation de niveau 2 de son PAT.

Accompagner les démarches d'économie circulaire

En juillet 2021, la Communauté de communes Loire Layon Aubance a obtenu le label Économie circulaire palier 1. Une reconnaissance de l'engagement du territoire en faveur d'une économie plus vertueuse. En effet, le premier plan d'actions économie circulaire Loire Layon Aubance va guider jusqu'en 2024 la mise en œuvre de cette démarche. Il cible les priorités et articule les projets autour de quatre grandes orientations stratégiques :

- Coordonner et animer de façon transversale le programme économie circulaire
- Préserver et améliorer la qualité des ressources
- Accompagner le développement des

entreprises et de l'emploi en s'appuyant notamment sur la plateforme Solutions partage Loire Layon Aubance (cf. zoom ci-dessous)

- Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les communes

En 2021, la Communauté de communes a renouvelé son conventionnement avec les trois chambres consulaires pour accompagner la coopération inter-entreprises. Dans ce cadre, elle a notamment réalisé 26 diagnostics écologie industrielle et territoriale. Elle a également mis en œuvre des diagnostics de réduction du gaspillage alimentaire dans trois établissements de soins.



26
diagnostics
écologie
industrielle et territoriale



42
entreprises
bénéficiaires
du Fonds Territorial
Résilience pour une enveloppe
globale de 307 500 €

ZOOM



Animer le tissu économique local

Dans un contexte sanitaire et socio-économique encore difficile, la Communauté de communes a renforcé sa stratégie d'accompagnement des entreprises en misant sur l'innovation, le travail en réseau et la solidarité. Solutions partage Loire Layon Aubance, c'est une plateforme permettant aux entreprises de mutualiser leurs compétences, rentabiliser leurs investissements matériels, réduire leurs coûts de formation, profiter d'opportunités immobilières ou encore de transformer leurs déchets en matière première. Mise en ligne en mars 2021, Solutions partage Loire Layon Aubance compte une cinquantaine d'entreprises adhérentes sur le territoire.

Aussi, de nombreuses entreprises ont bénéficié d'aides pour faire face à la crise sanitaire.

PERSPECTIVES 2022

- Définition d'une nouvelle stratégie de développement économique prenant en compte les nouveaux enjeux de transition écologique, notamment le zéro artificialisation nette à échéance 2050, qui a pour objectif de ne plus détruire aucun espace naturel, agricole ou forestier.
- Mise en œuvre du plan d'actions économie circulaire 2022-2024.
- Elaboration d'un plan opérationnel d'actions Emploi visant à soutenir les partenaires locaux dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi et à faciliter la rencontre de l'offre et de la demande.
- Création d'une page LinkedIn pour développer une communication ciblée en direction des acteurs économiques.



 **MOYENS**
2 PERS. (1,6 ETP)

 **MISSIONS**

- Mettre en œuvre le schéma de développement touristique
- Contribuer au renforcement de l'offre touristique locale
- Entretien du réseau des sentiers de randonnée
- Développer des partenariats et animer des réseaux professionnels
- Soutenir l'office de tourisme et le musée de la vigne et du vin d'Anjou

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

LE TOURISME EST UN PUISSANT LEVIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. EN EFFET, LA VALORISATION ET L'ANIMATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE LOIRE LAYON AUBANCE CONTRIBUENT À SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À SON ATTRACTIVITÉ. LA POLITIQUE TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES REPOSE SUR SON PATRIMOINE NATUREL ET ARCHITECTURAL RICHE, MARQUÉ PAR LA VITICULTURE ET LA LOIRE. AFIN DE PROMOUVOIR L'OFFRE TOURISTIQUE ET DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA DESTINATION ANJOU VIGNOBLE ET VILLAGES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'APPUIE NOTAMMENT SUR SON OFFICE DE TOURISME.

Mettre en œuvre le schéma de développement touristique

Le schéma de développement touristique s'articule autour de trois orientations stratégiques :

- S'afficher comme le vignoble aux portes d'Angers
- Tenir la promesse d'expériences ressourçantes dans des paysages d'exception
- Optimiser les moyens grâce à des partenariats avec les destinations voisines



232
hébergements
touristiques



760 km
de sentiers
de randonnée



78 032
nuitées
déclarées au 31/12/2021



4 643
visiteurs accueillis
à l'office de tourisme



19 891
demandes
d'informations traitées
de janvier à août



204
acteurs du tourisme
ont adhéré à l'office de tourisme

FOCUS



La communauté de communes a poursuivi sa mise en œuvre en 2021 à travers le lancement d'actions structurantes :

- Le développement des itinéraires des loisirs de pleine nature afin de structurer les sentiers de randonnée existants et les adapter aux besoins des clientèles
- La création du sentier Unesco « entre vignes et mines » sur la corniche angevine pour faciliter la découverte de ses sites emblématiques. Un sentier d'interprétation, ponctué de panneaux d'information propose trois circuits aux distances différentes. Il a été inauguré le 2 octobre 2021 en présence des élus de la Communauté de communes et de la Mission Unesco Val de Loire.
- La formation d'un comité technique pour réfléchir à la création d'un fil artistique paysager. Il s'agit d'un parcours/découverte de la richesse paysagère du territoire via des œuvres d'art et des dispositifs paysagers pérennes. Ce projet doit participer à l'animation du territoire et enrichir l'offre touristique.

Destination Anjou Vignoble et Villages

L'office de tourisme Destination Anjou Vignoble et Villages assure pour la Communauté de communes :

- L'accueil et l'information des touristes,
- La promotion touristique du territoire communautaire,
- La coordination de divers partenaires du développement touristique,
- L'élaboration et la mise en œuvre de la politique du tourisme et de l'observation de l'activité touristique, en partenariat avec le service tourisme de la Communauté de communes,
- L'organisation d'événements,
- Le soutien à la promotion des fêtes et animations,
- La commercialisation de prestations de services touristiques et de produits « boutique ».

FOCUS



L'office de tourisme Destination Anjou Vignoble et Villages a mis en place une opération « solidarité étudiants » début 2021 pour offrir des séjours gratuits aux étudiants pendant la crise sanitaire. Des reportages sur cette opération inédite en France ont été diffusés sur de nombreux médias nationaux (France télévisions, M6, TF1, France inter...).



ZOOM



Une qualité de service reconnue

En octobre 2021, l'office de tourisme Destination Anjou Vignoble et Villages a obtenu la marque nationale Qualité Tourisme™, gage de confiance pour les visiteurs. En effet, leurs avis, remarques et envies se placent au cœur de la démarche. Les professionnels de l'office de tourisme analysent et prennent en compte toutes les informations transmises par les touristes dans le but d'améliorer constamment la qualité des services proposés et d'offrir à tous un accueil ciblé et personnalisé de la plus grande qualité.



2 500

visiteurs

dont 1 100 scolaires
au Musée

160

**visites et
événements
proposés**

Musée de la vigne et du vin d'Anjou

Le Musée de la vigne et du vin assure pour la Communauté de communes, via l'association des Amis de la vigne et du vin :

- la conservation et l'étude des collections,
- la valorisation du patrimoine viticole à travers des visites, des ateliers pédagogiques et des animations tout public.

La fréquentation du Musée de la vigne et du vin a de nouveau été perturbée en 2021 par la crise sanitaire : réouverture tardive, interdiction des grands groupes, instauration du pass sanitaire, etc. L'accueil des groupes adultes et la fréquentation du programme

événementiel ont été particulièrement touchés. La pandémie a également eu un impact sur le fonctionnement du musée, avec une diminution de la mobilisation bénévole.

En 2021, l'espace tonnellerie a été réaménagé et ses collections ont été inventoriées. Malgré la crise sanitaire, les visites scolaires ont pu reprendre en 2021 et l'équipe du musée a proposé des moments conviviaux : conférence interactive sur les clichés autour des femmes et du vin, balade insolite dans les vignes, etc.



MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Contribuer à l'élaboration des documents de planification stratégique (SCoT)
- Animer les politiques contractuelles avec l'Etat et la Région
- Coordonner le suivi communautaire des documents d'urbanisme des communes
- Accompagner les communes
- Participer à l'animation du conseil de développement Loire Angers

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ALLIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVATION DES ESPACES AGRICOLES, CRÉER DES SYNERGIES ENTRE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET DE L'HABITAT, PRÉPARER LE TERRITOIRE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE... POUR INTÉGRER CES ENJEUX ET AMÉNAGER DE MANIÈRE CONCERTÉE ET DURABLE LE TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE ÉLABORE DES STRATÉGIES POUR L'AVENIR VIA DES OUTILS TELS QUE LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) LOIRE ANGERS ET LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE), PAR EXEMPLE.

La charte paysagère

Territoire en mutation, la Communauté de communes souhaite préserver et mettre en valeur son environnement paysager. Dans ce cadre, elle a missionné l'agence d'urbanisme de la région angevine pour l'accompagner à l'élaboration de sa charte paysagère. Cette dernière a pour objectif de favoriser la prise de conscience de notre responsabilité individuelle et collective

dans l'évolution des paysages de notre territoire, en améliorant la connaissance des paysages et de leurs évolutions. Le diagnostic de cette charte a été présenté en juin 2021, s'en suivra l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions afin d'intégrer les valeurs paysagères aux documents d'urbanisme et aux opérations d'aménagement et de valoriser les grands sites touristiques.

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Loire Angers

Le SCoT est un document d'urbanisme élaboré à l'échelle du Pôle Métropolitain Loire Angers qui garantit la cohérence des différentes politiques locales d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et d'aménagement pour maîtriser le développement urbain du territoire, dans le respect des paysages et de l'environnement. Pour intégrer les nouveaux enjeux environnementaux imposés par la loi notamment, une révision du SCoT Loire Angers est en

cours. La promulgation de la loi « Climat et résilience » en août 2021 a impacté les travaux du SCoT en introduisant, notamment, des objectifs clairs en matière d'aménagement urbain : diviser par deux d'ici 2030 la création de nouvelles emprises sur les espaces naturels, forestiers et agricoles, et parvenir en 2050 à zéro artificialisation nette, c'est-à-dire à ne plus réduire les surfaces des espaces naturels, agricoles ou forestiers.

FOCUS



Le monde viticole... et les femmes ?

L'équipe du Musée a mis en place un programme dédié au thème des femmes dans le monde viticole à travers une exposition temporaire, la création d'une exposition en ligne et des rencontres liées au sujet.



PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du schéma de développement touristique :
- Création d'un fil artistique paysager
- Elaboration d'une brochure pour le sentier Unesco « entre vignes et mines »
- Pilotage et coordination par l'office de tourisme, d'un groupe de travail rassemblant des hébergeurs indépendants qui se mobilisent autour de la marque « For Pro », pour développer l'accueil de la clientèle professionnelle.
- Réalisation d'une étude de marché et de potentiel pour l'implantation d'un complexe « oenoparc » intégrant un musée, de l'hôtellerie et de la restauration sur le site actuel du Musée de la vigne et du vin d'Anjou.

PERSPECTIVES 2022

- Réalisation de la charte paysagère et création d'un livret de recommandations pour les aménageurs
- Lancement des travaux sur le projet d'aménagement stratégique et le zéro artificialisation nette dans le cadre de la révision du SCoT Loire Angers

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) Loire Layon Aubance

Marc Schmitter et Pierre Ory, Préfet de Maine-et-Loire, ont signé le contrat de relance et de transition écologique Loire Layon Aubance le 9 juillet 2021. Ce contrat vise à accélérer la relance et accompagner sur 6 ans les transitions écologique, démographique, numérique et économique du territoire. Si cette signature est l'aboutissement d'un travail de réflexion stratégique, elle est surtout le coup d'envoi d'un partenariat renforcé autour de

la mise en œuvre du projet de territoire. En effet, suite à cette signature, la Communauté de communes a bénéficié des services du bureau d'études ARTELIA et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), pour construire une méthodologie de suivi et d'évaluation afin de faire un bilan de l'acte 1 (2020-2022) et de préparer l'acte 2 (2023-2025).



Le contrat régional

La Région Pays de la Loire a créé un fonds spécifique de soutien aux intercommunalités pour redynamiser l'investissement local. La Communauté de communes a obtenu une subvention régionale pour la mise en œuvre de cinq projets :

- Renouveau de la flotte par des véhicules électriques
- Aménagement d'un terrain pour l'accueil des gens du voyage à Saint-Georges-sur-Loire
- Dépollution d'un site sur le parc d'activités de Lanserre à Juigné-sur-Loire (Les Garennes sur Loire)
- Extension de la zone d'activité des Fontenelles à Brissac Loire Aubance
- Travaux de renforcement de la digue du Petit Louet.

FOCUS



Un soutien européen

14 projets communautaires ont été financés à hauteur de 310 602 € de fonds européens FEADER au titre du programme LEADER 2017-2021, dont l'élaboration de la première phase de la charte paysagère, la mise en œuvre du projet de territoire et l'hébergement temporaire chez l'habitant, par exemple.

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- ▶ Elaborer et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- ▶ Piloter et suivre les opérations d'amélioration de l'habitat
- ▶ Accompagner l'offre de logements à destination des jeunes actifs



1175
contacts

pour des travaux de rénovation énergétique



544
diagnostics
SOLIHA
depuis 2020



10
logements
communautaires
vendus à Maine et Loire Habitat

• L'HABITAT

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AGIT POUR AIDER LES HABITANTS À TROUVER UN LOGEMENT, LE RÉNOVER OU L'AMÉLIORER. ELLE S'ENGAGE À AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET À LES ADAPTER À L'ÂGE ET AU HANDICAP.

La rénovation énergétique

La Communauté de communes soutient la rénovation énergétique et l'adaptation des logements sur le territoire avec un programme d'actions et des financements sur la période 2020-2022. Elle accompagne les particuliers dans leurs démarches pour adapter leur logement à leur âge ou leur handicap, mais aussi pour le rénover et améliorer ses performances énergétiques. Pour

cela, elle s'appuie sur les organismes Alisée et Soliha qui aide les particuliers à identifier les besoins et monter les projets. En complément des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, elle accorde également des aides financières. Un élargissement des dispositifs est prévu au 1^{er} janvier 2022 pour proposer un service de conseil et d'accompagnement individuel pour tous les ménages.

La revitalisation de centre-bourg

La Communauté de communes finance l'étude de l'opération programmée de l'habitat - renouvellement urbain sur le

centre-bourg de Chalonnes-sur-Loire, labellisée « Petite Ville de Demain ».

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Les élus ont décidé d'élaborer le PLH Loire Layon Aubance lors du conseil communautaire du 16 décembre 2021. Le PLH définit, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins de logements et en héberge-

ment, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées. En 2021, la Communauté de communes a signé une convention avec l'AURA pour définir les modalités de son élaboration.

ZOOM



Forum habitat

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de communes s'engage à mettre en place un plan d'actions pour l'adaptation des logements. En septembre 2021, elle a participé au Forum de l'habitat des personnes âgées organisé par le centre communal d'action sociale et l'espace de vie social de Chalonnes-sur-Loire. L'opportunité de mieux connaître les partenaires du territoire et d'identifier les enjeux et leviers autour d'habitat adaptés et de nouvelles formes d'habitat pour les personnes âgées, dans la perspective de l'élaboration de son programme local de l'habitat.



PERSPECTIVES 2022

- Renforcement de l'action communautaire sur la rénovation énergétique avec : la labellisation France Rénov des permanences existantes, l'accompagnement individuel pour tous les habitants dans leur projet de rénovation et le programme d'animation territorial rénovation énergétique et solaire
- Elaboration du diagnostic du programme local de l'habitat avec les partenaires
- Ingénierie auprès des communes pour construire un modèle de développement se centrant sur la réhabilitation et le renouvellement urbain



MOYENS
5 PERS. (5 ETP)



MISSIONS
► Instruire les demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte des communes



1560
dossiers traités



+ 424
dossiers traités par rapport à 2020



MOYENS
3 PERS. (2,5 ETP)



MISSIONS
► Administrer les données géographiques de la collectivité, dont les éléments cartographiques des documents d'urbanisme

► Faciliter la gestion du patrimoine public, grâce à la centralisation et à l'analyse de données

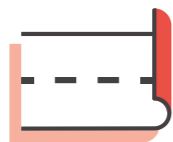
► Gérer et assister les utilisateurs du webSIG

► Créer des supports cartographiques

► Conduire pour le compte des communes la vérification des bases « Adresse »



22
nouvelles bases de données



700 km
de voirie parcourus pour le recensement des dépendances de voirie



9617
nouvelles adresses certifiées

• L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE PORTE POUR SES COMMUNES MEMBRES UN SERVICE D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS POUR INSTRUIRE LES AUTORISATIONS D'URBANISME DÉPOSÉES SUR LEUR TERRITOIRE ET LEUR APPORTER UNE EXPERTISE EN MATIÈRE D'URBANISME RÉGLEMENTAIRE.

Un service en mutation

En 2021, le service ADS s'est préparé à la dématérialisation des demandes d'urbanisme qui sera déployée à tous au 1^{er} janvier 2022. Les agents communautaires et communaux ont été formés aux nouvelles modalités à venir. En mars 2021, le portail partenaires pour le dépôt en ligne des

certificats d'urbanisme par les notaires a été ouvert. De nombreux supports pour accompagner les agents du service, les communes et les usagers à la dématérialisation des demandes d'urbanisme ont été mis en place : supports de formation, procédures, guide pratique pour les usagers, etc.

PERSPECTIVES 2022

- Déploiement de la dématérialisation des demandes d'urbanisme

• LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES RECUEILLIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, RASSEMBLÉES ET TRAITÉES PAR LE SERVICE SIG, SONT MISES À DISPOSITION DE L'ENSEMBLE DES AGENTS COMMUNAUX, COMMUNAUTAIRES ET DES ÉLUS VIA UNE INTERFACE CARTOGRAPHIQUE ACCESSIBLE EN LIGNE ET MISE À JOUR RÉGULIÈREMENT, MAILLON CLÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

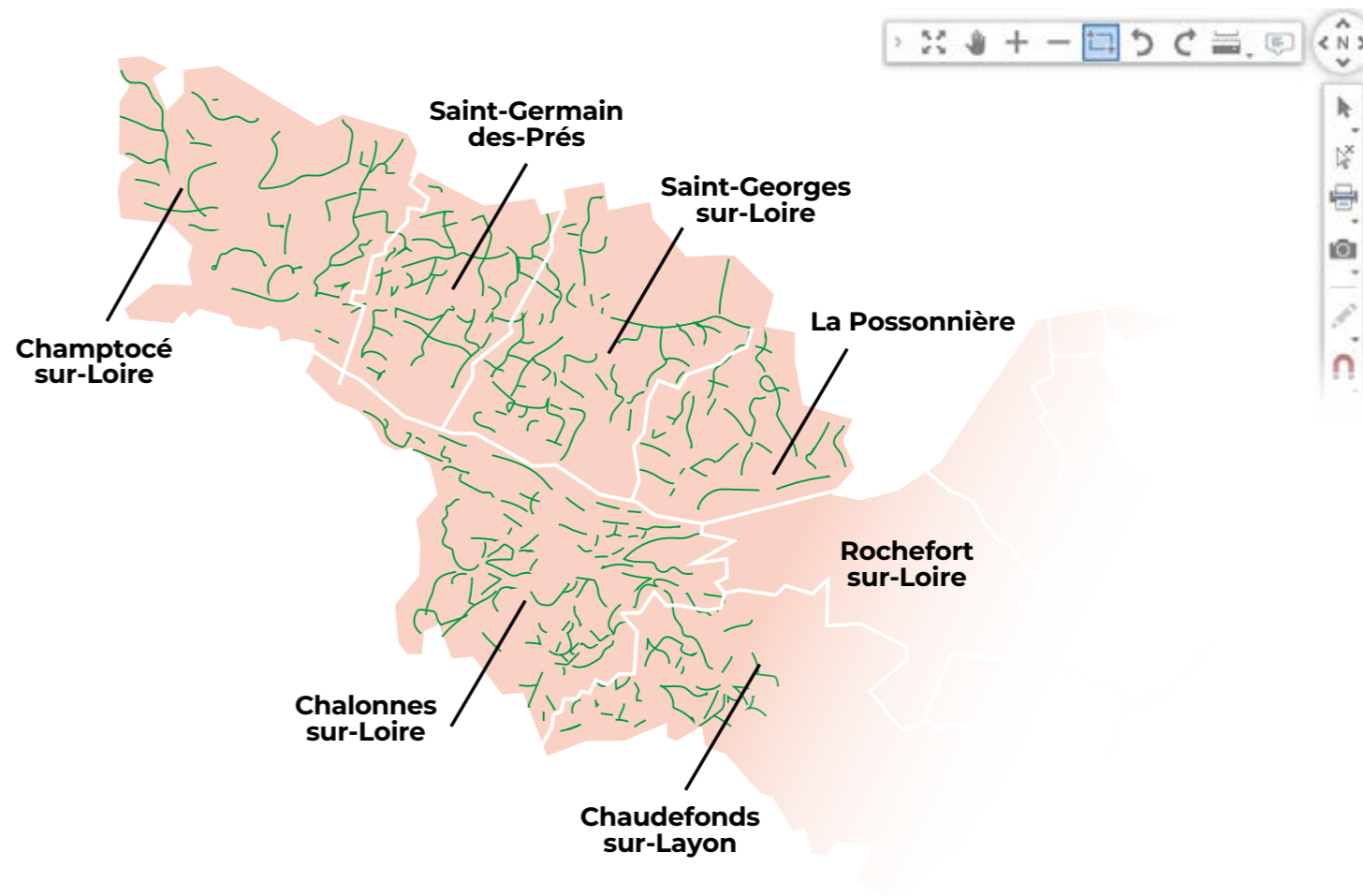
Le système d'information géographique, un outil d'aide à la décision

Ce service support travaille pour l'ensemble des services de la Communauté de communes et plus particulièrement avec les services voirie, développement économique et urbanisme. Les données du SIG sont mis à disposition des services et des communes à travers :

- la conception de cartes pour l'illustration de documents,
- la représentation de projets, pour mettre en avant des diagnostics thématiques,
- la mise en place d'outils métiers facilitant la saisie de données,

- la création et l'administration de bases de données,
- l'analyse et le traitement de données,
- le développement d'applications pour effectuer des inventaires de terrain.

L'ensemble des données forme un patrimoine permettant de mieux connaître et appréhender le territoire. C'est aussi, un dispositif utile dans l'aide à la prise de décision sur des problématiques d'aménagement du territoire.



ZOOM

Atlas des zones d'activités économiques

En 2021, le service SIG a réalisé un atlas des zones d'activités économiques permettant d'avoir une vision d'ensemble de la diversité des entreprises présentes en Loire Layon Aubance, d'observer les évolutions de l'occupation foncière, mais aussi de bénéficier d'un support de communication pour les communes du territoire. Cet atlas sera mis à jour tous les 6 mois et constitue la première phase de l'élaboration d'un observatoire du foncier sur le territoire.

Recensement des dépendances de voirie

Le diagnostic du patrimoine voirie s'est poursuivi en 2021 avec le recensement des dépendances vertes, haies, fossés et talus, situées sur le domaine public, dont l'entretien incombe à la Communauté de communes. Un géomaticien a commencé ce recensement en novembre 2021, les données ainsi produites sont accessibles aux services.

L'adressage

Ce service a pour but d'assister les communes du territoire adhérentes dans la mise en place d'un plan d'adressage, afin de faciliter l'acheminement postal, l'intervention des services (notamment de secours) et le déploiement de la fibre optique. S'appuyant sur cette mission d'adressage, le service SIG a fourni une aide aux communes dans l'identification des propriétaires étant concernés par les travaux d'élagage engendrés par l'installation de la fibre optique.

PERSPECTIVES 2022

- Développement d'un observatoire du foncier sur le SIG Loire Layon Aubance pour anticiper le « zéro artificialisation nette »
- Chantier de modernisation des outils numériques du système d'information géographique

SOLIDAIRE

 **MOYENS**
1 AGENT (0,9 ETP)

 **MISSIONS**

- ▶ Mettre en œuvre la convention territoriale globale (CTG)
- ▶ Suivre et mettre à jour le plan d'actions
- ▶ Structurer le pilotage de la coopération CTG
- ▶ Développer les transversalités
- ▶ Réaliser un diagnostic et évaluer les projets

L'ACTION SOCIALE

La convention territoriale globale

Afin de répondre aux besoins des habitants du territoire dans les champs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits ou de l'animation de la vie sociale, la Communauté de communes met en œuvre une convention territoriale globale, en partenariat avec la CAF de Maine et Loire, les communes et les

- Structurer la gouvernance de la CTG et animer la convention
- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- Faciliter la parentalité, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Créer les conditions favorables à l'autonomie pour l'insertion sociale et professionnelle

La communauté de communes a poursuivi sa mise en œuvre en 2021 à travers le lancement d'actions structurantes :

- Participation aux analyses de besoins sociaux des centres communaux d'action sociale de plusieurs communes
- Participation à des forums sociaux et habitat séniors, collectifs et socio-éducatifs

partenaires sociaux du territoire. Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

La convention territoriale globale Loire Layon Aubance s'articule autour de 6 axes stratégiques :

- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
- Créer les conditions favorables aux coopérations, à la circulation de l'information et à un maillage cohérent de territoire

- Réflexion sur l'évolution du transport solidaire et information relative au transport à la demande

- Lancement d'une commission numérique, d'un diagnostic avec Anjou Numérique et arrivée de deux conseillers numériques

- Valorisation de l'hébergement temporaire chez l'habitant

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de l'appropriation de la convention territoriale globale par les communes
- Information et accompagnement des collectivités et partenaires sociaux sur le remplacement du contrat enfance jeunesse (CEJ) par le Bonus Territoire au 1^{er} janvier 2023
- Accompagnement des partenaires à l'élaboration de la coopération par micro-territoires.

MOYENS
2 AGENTS (0,8 + 0,1 ETP)

MISSIONS

- ▶ Accompagner le fonctionnement des gestionnaires des structures d'accueil petite enfance et des relais petite enfance (anciennement relais d'assistantes maternelles)
- ▶ Coordonner les 4 secteurs géographiques petite enfance en transversalité avec les services techniques, bâtiment et action sociale – convention globale territoriale
- ▶ Elaborer et gérer les dispositifs de financement des gestionnaires
- ▶ Suivre les projets d'implantation de micro-crèches privées et maisons d'assistant(e)s maternel(le)s

LA PETITE ENFANCE

FAIRE LE CHOIX DE CONFIER SON ENFANT À AUTRUI N'EST PAS ANODIN. LES PARENTS ONT BESOIN DE MODES D'ACCUEIL DIVERSIFIÉS ADAPTÉS À LEURS BESOINS ET DE PROFESSIONNELS GARANTISSANT À CHAQUE ENFANT UN ACCUEIL DE QUALITÉ. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A ÉLABORÉ UN PROJET SOCIAL PETITE ENFANCE POUR ACCOMPAGNER LES DIFFÉRENTS ACTEURS PETITE ENFANCE ET PROPOSER UNE OFFRE COHÉRENTE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE LOIRE LAYON AUBANCE.



Piloter un diagnostic et un projet social petite enfance

Afin d'offrir des modes d'accueil cohérents avec les besoins réels des habitants, la Communauté de communes a réalisé un diagnostic et un projet social petite enfance. Elle a identifié les tensions entre l'offre et la demande de places, a défini les orientations stratégiques en matière de petite enfance et a élaboré un plan d'action, en lien avec le projet de territoire Loire Layon Aubance et la convention territoriale globale.

Proposer une offre adaptée aux besoins de la population

Suite à ces analyses, des places d'accueil supplémentaires vont être créées et des fonctionnements vont évoluer à court terme pour répondre au mieux aux attentes des familles :

- Passage de 3 à 5 jours d'accueil par semaine à la halte-garderie de Rochefort-sur-Loire.

Depuis septembre 2021, la halte-garderie fournit les repas. Un projet d'agrandissement est en cours pour créer trois places supplémentaires dès 2023.

- Ouverture d'une micro-crèche privée à Saint-Melaine-sur-Aubance et d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s à Notre-Dame-d'Alençon (Terranjou), en 2022. Une réflexion est menée sur les communes de Chalonnes-sur-Loire, La Possonnière et Saint-Jean-des-Mauvrets (Les Garennes-sur-Loire).
- Projet de création de 6 nouvelles places au multi-accueil 123 soleil à Brissac Loire Aubance, avec construction d'une extension et réhabilitation de l'existant, envisagé en 2024.

S'adapter face à la crise sanitaire

En 2021, certaines structures petite enfance ont été contraintes de fermer provisoirement en raison de la circulation épidémique. La Communauté de communes a accompagné

les différents gestionnaires dans cette gestion de crise et a soutenu financièrement les structures en difficulté.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite des projets d'extensions des structures de Brissac Loire Aubance et Rochefort-sur-Loire
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour augmenter le nombre de places de 10 à 12 dans les micro-crèches publiques
- Mise en œuvre du plan d'action petite enfance 2022 : rencontres professionnelles, accompagnement à l'analyse de pratique professionnelle, définition du socle commun de critères d'attribution des places et valorisation du métier d'assistant(e)s maternel(le)s
- Accompagnement des projets d'implantation de nouvelles micro-crèches privées et maisons d'assistant(e)s maternel(le)s



MOYENS
3 AGENTS (2,3 ETP)

MISSIONS

- ▶ Informer, orienter et accompagner les personnes de plus de 60 ans et leur entourage sur les thématiques liées au vieillissement et au handicap
- ▶ Renforcer les partenariats avec les acteurs du champ gérontologique
- ▶ Prévenir la perte d'autonomie par des actions collectives

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT ET LE HANDICAP POUR BIEN VIVRE À SON DOMICILE OU DANS UN ÉTABLISSEMENT EST UNE PRIORITÉ POUR LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES. LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) LOIRE LAYON AUBANCE PROPOSE UN ACCUEIL PERSONNALISÉ ET GRATUIT AUX PLUS DE 60 ANS ET À LEUR ENTOURAGE, POUR TROUVER LA SOLUTION LA PLUS ADAPTÉE À LEUR SITUATION.



Anticiper et accompagner le vieillissement

Pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers, le CLIC a créé un livret d'accueil, fait évoluer ses procédures et outils et amorcer l'écriture d'un projet de service. Il a également participé à de nombreuses actions collectives en 2021 : forum habitat seniors à Chalonnes-sur-Loire, après-midi convivial à Brissac Loire Aubance et forums

sociaux de Chalonnes et Saint-Georges-sur-Loire. Un temps fort a été proposé aux professionnels et aux élus sur la thématique de l'accompagnement du vieillissement sur le territoire. Dix rencontres collectives ont été mises en place à Brissac Loire Aubance et Chalonnes-sur-Loire pour proposer un soutien aux aidants familiaux.

PERSPECTIVES 2022

- Développement des partenariats et de l'implication du CLIC dans les projets liés aux seniors, à la prévention de la perte d'autonomie et à l'accompagnement du vieillissement
- Mise en place avec le collectif partenarial de soutien aux aidants d'une action de prévention/bien-être autour d'activités physiques pour les aidants, les aidés et les professionnels
- Finalisation du projet de service



13

établissements
publics

d'accueil de jeunes enfants



5

relais

petite enfance



237

places
publiques agréées



846

personnes aidées
dont 436 nouvelles



1093

dossiers de demande
+ 110 par rapport à 2020



411

visites à domicile

MOYENS
1 PERS. (0,5 ETP)

MISSIONS

- Conduire la politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage Loire Layon Aubance
- Mettre en œuvre les préconisations du schéma départemental d'accueil et d'habitat de Maine-et-Loire 2018-2023
- Élaborer et piloter le projet social local et le coordonner avec les différents partenaires
- Assurer le suivi technique, administratif et financier des aires d'accueil
- Assurer la médiation, l'animation de réunions en relation avec les élus locaux et le voisinage
- Suivre les procédures réglementaires et assurer une veille juridique.



L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST CHARGÉE DE L'AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE. ELLE COLLABORE ÉTROITEMENT AVEC LE DÉPARTEMENT QUI MET EN PLACE UN SCHÉMA QUINQUENNAL POUR OFFRIR AUX FAMILLES ITINÉRANTES DES CONDITIONS D'ACCUEIL SATISFAISANTES ET FAVORISER LEUR INSERTION SOCIALE. ELLE TRAVAILLE ÉGALEMENT AVEC LES COMMUNES, RESPONSABLES NOTAMMENT DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS.

Faciliter l'insertion des gens du voyage

La Communauté de communes s'engage à faciliter l'insertion des gens du voyage par notamment :

- l'aménagement, l'entretien et la gestion des espaces d'accueil,
- la sensibilisation et la formation des différents acteurs à une meilleure appréhension des questions spécifiques aux gens du voyage,
- l'harmonisation des pratiques et des modalités de gestion sur un même bassin de vie.

Dans ce cadre, la Communauté de communes a aménagé un terrain d'accueil familial à Saint-Georges-sur-Loire pour 7 ménages. En effet, un groupe familial plutôt sédentaire mais ne trouvant plus refuge sur l'aire d'accueil de Chalonnes-sur-Loire, s'est trouvé dans une situation d'itinérance difficile. La Communauté de

communes l'a accompagné et lui a proposé une solution adaptée à ses attentes, en collaboration avec la municipalité de Saint-Georges-sur-Loire. Le terrain dispose de sept parcelles équipées de compteurs d'eau et d'électricité, ainsi qu'un module sanitaire commun. La Communauté de communes met en œuvre, avec les familles concernées, une réflexion active et ouverte sur leurs parcours d'intégration.

En 2021, la Communauté de communes a proposé deux ateliers de promotion de la santé, pilotés par le département, en partenariat avec l'association Voyageurs 49 et les centres communaux d'action sociale.

Enfin, le marché pour la gestion de l'aire d'accueil de Chalonnes-sur-Loire et de l'aire de petit passage de Brissac Loire Aubance avec HACIENDA a été renouvelé pour 3 ans.

PERSPECTIVES 2022

- Création d'une nouvelle aire d'accueil à Brissac Loire Aubance
- Aménagement de l'aire de petits passages de Bellevigne-en-Layon
- Identification d'un terrain pour une aire de petits passages à Rochefort-sur-Loire
- Définition des besoins en matière d'habitat des familles installées à Martigné-Briand (Terranjou)
- Accompagnement et intégration des ménages installés sur le terrain d'accueil familial de Saint-Georges-sur-Loire
- Harmonisation des pratiques à l'échelle de la Communauté de communes et assistance aux élus locaux des communes
- Animation et suivi du projet social local pour un accueil de qualité sur le territoire.
- Poursuite du partenariat avec le département concernant les actions inscrites au schéma départemental : soutien à la scolarisation, prévention de la santé, etc.

AIRE D'ACCUEIL



1
aire
d'accueil



135
personnes
accueillies
sur l'aire d'accueil



5 mois
durée moyenne de séjour
sur l'aire d'accueil



5
aires
de petit passage

MOYENS
4 PERS. (3,5 ETP)

MISSIONS

- Coordonner et animer le réseau de lecture publique
- Développer des coopérations avec Villages en Scène
- Soutenir les écoles de musique de la Communauté de communes et les écoles limitrophes accueillant des élèves du territoire
- Entretien du Village d'artistes et soutenir l'association gestionnaire



24

bibliothèques
communales et associatives



+ de 230 000
livres, CD, DVD, jeux vidéo
et jeux de société
disponibles au prêt



9 473
abonnés en bibliothèques
et ludothèques



356 221
documents empruntés



550
adhérents au bouquet
de ressources numériques

L'ACTION CULTURELLE

OUTIL PRIVILÉGIÉ DU VIVRE ENSEMBLE, L'ACTION CULTURELLE LOIRE LAYON AUBANCE S'ARTICULE AUTOUR DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU SOUTIEN AUX INITIATIVES ET ACTEURS CULTURELS LOCAUX. ELLE PARTICIPE AINSI A L'ANIMATION DU TERRITOIRE ET A LA CRÉATION DE LIEN SOCIAL.

La politique culturelle

En 2021, les élus ont amorcé la définition d'une politique culturelle globale et partagée autour de valeurs communes : l'accès à la culture pour tous et le développement des liens entre habitants et structures. Les

objectifs à court terme sont de développer les parcours artistiques et culturels et les coopérations à l'échelle de micro-territoires. Il s'agit aussi d'améliorer la communication et la mobilité vers l'offre culturelle proposée.

32

spectacles Villages
en scène programmés
dont 12 scolaires

1208

élèves ont bénéficié
d'interventions d'éducation
artistique avec
Villages en scène

780

élèves fréquentant
les écoles de musique
en 2020-2021

Le réseau de lecture publique

La mise en réseau informatique s'est poursuivie avec l'informatisation de trois bibliothèques, la transition des 20 bibliothèques déjà informatisées vers un logiciel commun, l'harmonisation des règles de catalogage et la formation d'une centaine de bibliothécaires bénévoles et professionnels. En 2021, un état des lieux de l'action culturelle en bibliothèques a été réalisé afin de proposer un programme en adéquation avec les attentes des bibliothèques et des publics. Aussi, un bibliotour a été organisé en juin pour faire découvrir aux communes les bibliothèques du réseau. Enfin, différents scénarios de déploiement de la carte unique à l'échelle des 24 bibliothèques ont été envisagés avec les communes.



Les partenaires culturels

La Communauté de communes a soutenu financièrement Villages en scène, le Village d'artistes et les écoles de musique. Un travail spécifique a été engagé avec les écoles de musique afin de consolider leur fonctionnement associatif. La mise en place d'une convention d'éducation artistique et culturelle avec la Direction régionale des

affaires culturelles et l'Education nationale a été engagée.


En 2021, Villages en scène a proposé un atelier de création musicale avec le groupe Azadi. Une résidence artistique avec la « Compagnie à » a débuté en 2021 à travers un travail d'écriture et de création autour de la vie du fleuve. Elle se clôturera en 2023.

PERSPECTIVES 2022

- Validation de la politique culturelle et élaboration du plan d'actions
- Mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec les partenaires et notamment Villages en scène
- Définition d'une charte du réseau de lecture publique
- Préparation de la fusion des réseaux 1001 pages et Lire en Layon
- Déploiement d'un portail internet commun au réseau de lecture publique
- Accompagnement des écoles de musique en vue d'une fusion des différentes associations



 **MOYENS**
2 PERS. (2 ETP)

-  **MISSIONS**
- ▶ Gérer et entretenir les équipements sportifs Loire Layon Aubance
 - ▶ Soutenir l'apprentissage de la natation scolaire
 - ▶ Accompagner les sportifs et événements de haut niveau



4400
scolaires et collégiens
accueillis



31
écoles
bénéficient de
l'apprentissage de
la natation scolaire



43
associations
sportives
utilisatrices

LE SPORT

POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE À TOUS LES NIVEAUX (SCOLAIRE, LOISIRS ET HAUT NIVEAU), LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÈRE ET ENTRETIEN LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE.

Les équipements sportifs...

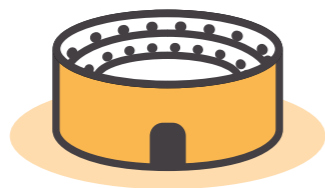
Des travaux d'entretien ont été réalisés en 2021 : réfection des gouttières au complexe du Marin à Brissac Loire Aubance, mais aussi remplacement des skydômes de la salle Calonna à Chalonnes-sur-Loire et installation d'exécutoires à fumées.

La Communauté de communes a suivi et appliqué les différentes mesures sanitaires gouvernementales pour permettre l'accès aux scolaires et associations sportives aux équipements en sécurité malgré le contexte sanitaire.

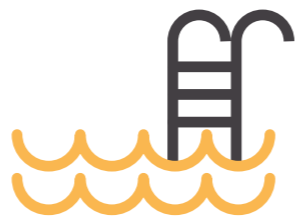
... bientôt gérés par les communes

Dans le cadre du débat sur le projet de territoire mené en 2021, les élus ont décidé lors du conseil communautaire du 16 décembre 2021, du retour des équipements sportifs

communautaires pour en faciliter la gestion, hors piscines, aux communes dans le cadre d'une restitution de compétence effective au 1^{er} janvier 2023.



10
salles
de sport



1
piscine
en délégation
de service public

PERSPECTIVES 2022

- Analyse et validation des conditions de retour de la compétence équipements sportifs aux communes
- Initiation d'une réflexion sur le maillage du territoire en équipements sportifs pour répondre au mieux aux attentes des habitants et sur les modalités possibles d'un soutien communautaire aux équipements communaux ayant un rayonnement intercommunal
- Analyse des conditions du soutien financier par l'intercommunalité à la commune de Rochefort-sur-Loire pour la gestion de la piscine couverte

SOBRE ET DURABLE



MOYENS
2 PERS. (1.5 ETP)

MISSIONS

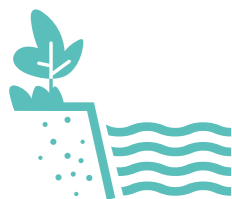
- ▶ Prévenir les inondations par la surveillance et l'entretien des digues du Petit Louet et de Saint-Georges-sur-Loire
- ▶ Gérer la facturation de la redevance pour la collecte et le traitement des déchets ménagers auprès des usagers



28 km
de digues en gestion



15
agents formés
à la surveillance des digues



210 000 €
de travaux d'urgence
réalisés sur la digue
du Petit Louet

L'ENVIRONNEMENT

Le Solaire en Anjou

La marque « Le solaire en Anjou », lancée en juin 2021, propose un accompagnement gratuit, neutre et personnalisé pour les projets d'installation solaire en Anjou. La Communauté de communes a signé avec le SIÉML, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, les associations Alisée,

Atlansun et ORACE, ainsi que les intercommunalités de Maine-et-Loire, une convention pour l'animation de cette thématique sur le territoire afin de développer et faciliter l'émergence des projets solaires des particuliers, entreprises et collectivités.

La prévention des inondations

La Communauté de communes est chargée de la gestion des ouvrages classés en système d'endiguement, c'est-à-dire la digue du val du Petit Louet et celle de Saint-Georges-sur-Loire. Elle en assure la surveillance, l'entretien et les travaux pour offrir la meilleure protection aux habitants.

Les études de fiabilisation ont été conduites, ainsi que celles relatives à la question de la végétation. Elles permettront d'établir le programme d'intervention pluriannuel sur les systèmes d'endiguement. Des agents communautaires ont été formés pour surveiller les ouvrages.

ZOOM

Un exemple d'intervention : la digue du Petit Louet

Lors des fortes crues de février 2021, des points de fragilité sont apparus sur la digue du Petit Louet. Grâce aux nouvelles procédures de gestion de crise et à la plateforme technique, des mesures d'urgence ont pu être prises immédiatement avec l'installation de cordons rocheux pour casser la vague d'eau en cas de rupture. À l'issue de la crue, des travaux de confortement, achevés en novembre 2021, ont été menés : la digue a été renforcée côté val sur 500 mètres linéaires, en intégrant du géotextile et des matériaux drainants pour assurer la solidité et la pérennité du corps de l'ouvrage. De plus, la surveillance continue des zones sensibles a été renforcée avec :

- l'ajout de nouveaux systèmes de mesures permettant d'évaluer mensuellement l'évolution des fissures,
- la formation d'agents de surveillance.

La Communauté de communes a renouvelé les conventions de délégation de gestion des digues avec l'Etablissement Public Loire jusqu'en 2023.



La collecte et le traitement des déchets

Si la collecte et le traitement des déchets est gérée par le SMITOM Sud Saumurois, la Communauté de communes se charge de l'établissement des tarifications et de la facturation de la redevance incitative jusqu'au 31 décembre 2021. Les élus ont voté l'harmonisation des modes de tarification du service sur le territoire avec la mise en place généralisée de la redevance inci-

tative. Ce nouveau mode de tarification du service est entré en vigueur sur le secteur Loire Layon en juillet 2021 et sera étendu au reste du territoire au 1^{er} janvier 2022. Il a pour objectif de réduire la production de déchets sur le territoire et sera géré par le nouveau syndicat 3RD'Anjou. Les consignes de tri et modes de collecte ont également été harmonisés à l'échelle du territoire

PERSPECTIVES 2022

- Elaboration d'une stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Mise en place d'une trame commune de document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) pour les communes situées en zone inondable
- Formation des élus et agents communaux au plan communal de sauvegarde et au DICRIM
- Création d'un groupe de travail par val inondé pour mettre à jour les plans communaux de sauvegarde des communes
- Préparation de la programmation des travaux de fiabilisation des deux digues et d'entretien de la végétation
- Gestion de la collecte des déchets par le syndicat 3RD'Anjou et généralisation de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire à partir du 1^{er} janvier 2022

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- ▶ Accompagner et conseiller les communes et les services communautaires sur les sujets liés aux paysages et aux espaces naturels (aménagement des espaces, gestion écologique, biodiversité...)
- ▶ Suivre les actions des syndicats de bassins dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques



12
espaces naturels
sensibles



40
zones naturelles
d'intérêt écologique,
faunistique et floristique



1
réserve naturelle
régionale



3
sites labellisés
Natura 2000



LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

La gestion des milieux aquatiques

La Communauté de communes a délégué la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à 3 syndicats de bassins versants qui disposent de compétences et d'expertises : le syndicat Layon Aubance Louets, le syndicat mixte des Bassins Evre-Thau-St Denis et le syndicat mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme

Elle a également transféré aux syndicats Layon Aubance Louets et Evre-Thau-St Denis des compétences facultatives liées au grand cycle de l'eau telles que :

- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols,
- la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines,

- l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des ouvrages hydrauliques existants,
- la lutte contre la pollution
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le Contrat Territorial Eau du syndicat Layon Aubance Louets permettant d'établir un programme d'actions en faveur de la reconquête de la qualité et de la quantité de l'eau est arrivé à échéance le 31 décembre 2021. Des groupes de travail se sont réunis tout au long de l'année pour co-construire le Contrat Territorial Eau 2022-2027.

La biodiversité

De nombreuses populations de chauves-souris vivent sous les ponts du territoire, dans les fissures et disjointoiments, où elles trouvent à la fois des abris contre les prédateurs, des conditions thermiques stables et des ressources (proies, eau). Pour préserver ces espèces protégées tout en assurant l'entretien de ces ouvrages, la Communauté de communes collabore avec l'antenne départementale de la Ligue de Protection des Oiseaux. Un inventaire a été mené sur plus d'une centaine de ponts, grâce à un financement LEADER, confirmant la colonisation ou le fort potentiel d'accueil d'un certain nombre d'ouvrages. Trois espèces ont été identifiées : Murin de Daubenton

en majorité, Grand Murin et Pipistrelle. Des fiches descriptives ont été réalisées afin de faire des choix adaptés lors des travaux à venir sur ces ponts : conservation de fissures sans impact pour la sécurité de l'ouvrage, installation de gîtes à chauves-souris, etc.



PERSPECTIVES 2022

- Suivi du Contrat Territorial Eau 2022-2027 avec les partenaires
- Signature d'une convention de partenariat avec le syndicat Layon Aubance Louets pour couvrir les zones dites « blanches » du territoire et ainsi permettre la réalisation d'actions concourant à l'amélioration de l'état écologique des cours d'eau sur l'ensemble du territoire
- Finalisation de l'état des connaissances sur les zones humides du territoire
- Sensibilisation des élus et formation des personnels intervenants sur les ouvrages afin de préserver les espèces protégées de chauve-souris
- Mise en place de pâturage dans les zones d'activités pour améliorer la biodiversité ordinaire
- Opportunité d'une étude trame verte et bleue à l'échelle du territoire
- Amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans les travaux d'entretien liés à la voirie (haies, accotement, fossés) et prise en compte de la problématique invasives



174
postes
de relèvement



773
contrôles
d'assainissement
non collectif réalisés

MOYENS
5 PERS. (4,5 ETP)

MISSIONS

- Collecter, transporter et traiter les eaux usées
- Construire, exploiter et entretenir les réseaux de collecte et les stations d'épuration

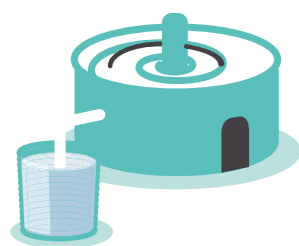
L'ASSAINISSEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÈRE DÉSORMAIS ENTIÈREMENT L'ASSAINISSEMENT EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES. INDISPENSABLE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, LA GESTION DES EAUX USÉES FAIT L'OBJET D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE TRAVAUX, LANCÉ EN 2021 ET COURANT SUR HUIT ANNÉES, AFIN D'ENTREtenir, MODERNISER ET ÉTENDRE LES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT.

L'assainissement collectif

L'assainissement collectif comprend la collecte des eaux usées et le traitement des eaux polluées en station d'épuration afin de les assainir avant de les rejeter dans le milieu naturel. La Communauté de communes a confié cette mission par délégation à Véolia depuis le 1^{er} janvier 2021, pour 10 ans (avec l'intégration de Mozé-sur-Louet au 1^{er} janvier 2026 et Denée au 1^{er} janvier 2027, actuellement géré par contrat par SUEZ). Cette gestion unifiée de l'assainissement va conduire à une harmonisation du prix de l'assainisse-

ment sur l'ensemble du territoire à horizon 2028. Le conseil communautaire a approuvé un programme pluriannuel d'investissement de 26 M€ jusqu'en 2028, comprenant notamment la rénovation ou reconstruction de 12 stations d'épuration et la mise en conformité des réseaux. L'enjeu, outre bien sûr la protection de l'environnement, est aussi d'adapter les infrastructures à l'évolution de la démographie et de l'urbanisation du territoire en limitant l'impact environnemental et de renouveler et réhabiliter les réseaux.



66
stations
d'épuration



360 kms
de réseaux

Les travaux d'assainissement collectif réalisés en 2021

- Mise en séparatif du réseau route du Plessis aux Garennes-sur-Loire
- Travaux de construction de la station d'épuration à Chavagnes (Terranjou)
- Première phase des travaux de mise en séparatif du réseau aux Alleuds (Brissac Loire Aubance)



Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'assainissement non collectif est géré par un nouveau service en régie directe. Il apporte conseils et soutiens techniques pour l'entretien et le renouvellement des habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées. Ce nouveau service a permis de créer une relation privilégiée avec les usagers, mais aussi d'améliorer la qualité des rejets au milieu naturel et donc la qualité de l'eau.

Il a pour missions principales :

- Le conseil et l'accompagnement des usagers
- Le contrôle du système d'assainissement dans le cadre de la vente d'un bien immobilier
- Le contrôle de conception du projet d'assainissement non collectif
- Le contrôle de bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif
- Le contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif tous les 8 ans

En 2021, le service a réalisé

201
contrôles avant ventes

162
contrôles de conception

258
contrôles périodiques
de bon fonctionnement

152
contrôles de réalisation

PERSPECTIVES 2022

- Mise en service de la station d'épuration de Chavagnes (Terranjou)
- Lancement des travaux de construction de deux stations d'épuration à Beaulieu-sur-Layon et à Juigné-sur-Loire (Les Garennes-sur-Loire)
- Sécurisation de la collecte des eaux usées sur certaines installations montrant des défaillances, à Beaulieu-sur-Layon, Chalonnes-sur-Loire, Martigné-Briand (Terranjou), Rochefort-sur-Loire et Saint-Lambert-du-Lattay (Val-du-Layon)
- Lancement ou reprise des travaux de séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux de pluie aux Alleuds (Brissac Loire Aubance), au quartier de la gare à Chalonnes-sur-Loire, à Champ-sur-Layon (Bellevigne-en-Layon) et à Rochefort-sur-Loire
- Réduction des eaux claires parasites à Saint-Jean-des-Mauvrets (Les Garennes-sur-Loire)
- Réalisation d'une étude globale sur les eaux pluviales

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Conduire la maîtrise d'ouvrage des opérations de construction ou de rénovation en lien avec les différentes directions
- Accélérer la transition énergétique par une gestion durable du patrimoine bâti
- Entretien et assurer la maintenance du patrimoine bâti en relation avec les services techniques des 5 secteurs
- Mettre en adéquation le patrimoine bâti avec les besoins de la Communauté de communes
- Suivre la réglementation des bâtiments, de la sécurité du patrimoine et des sinistres.



72
bâtiments



47 085 m²
de bâtiments



9 000 €
d'achats de mobiliers
pour les sites administratifs

LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE BÂTI

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÈRE LA CONSTRUCTION, LA RÉHABILITATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES : SITES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DES SECTEURS, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, STRUCTURES PETITE ENFANCE, BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES, TOURISTIQUES ET CULTURELS ET AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.

De nombreuses constructions et rénovations

En 2021, d'importants travaux ont été finalisés :

- Livraison de la Maison de santé à Martigné-Briand (Terranjou)
- Mise en conformité incendie du complexe sportif Calonna à Chalonnes-sur-Loire
- Lancement des travaux du site technique unique du secteur 4 à Bellevigne-en-Layon
- Réception de trois ateliers relais à Thouarcé (Bellevigne-en-Layon)

De nombreuses conduite d'opérations ont été lancées pour des projets de construction et rénovation dont les travaux

démarreront en 2022 (cf. perspectives 2022 ci-dessous). Aussi, de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés : menuiseries, peinture, plomberie, etc.



Accélérer la transition énergétique

Le service bâtiments travaille à la réduction de la consommation énergétique du patrimoine bâti et à l'amélioration de la qualité des ressources. Il adhère au service de Conseil en Energie Partagé pour 24 bâtiments communautaires, via une convention avec le SIEM, portant notamment sur le suivi des consommations et un accompagnement dans les projets relatifs à l'énergie. En 2021, six visites ont été réalisées pour définir l'opportunité de réaliser des audits énergétiques

ou des diagnostics thermiques dynamiques sur les bâtiments ciblés et en fonction des futurs travaux. Dans ce cadre, un diagnostic thermique a été réalisé à la Maison de l'enfance à Chalonnes-sur-Loire et des analyses de la qualité de l'air dans certaines structures petite enfance.

Enfin, de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées à Chalonnes-sur-Loire et Brissac Loire Aubance.

PERSPECTIVES 2022

- Livraison du site technique unique pour le secteur 4
- Construction du site technique unique pour le secteur 1
- Construction d'un atelier relais à Champtocé-sur-Loire
- Etudes d'aménagements des trois sites techniques du secteur 3
- Implantation d'un bâtiment modulaire à usage de bureaux au siège à Saint-Georges-sur-Loire
- Etude d'extension de la Maison de l'enfance à Rochefort-sur-Loire
- Etude de réhabilitation et extension du multi-accueil 1.2.3 Soleil à Brissac Loire Aubance
- Travaux d'entretien dans les structures petite enfance et d'investissement suite à l'audit réalisé pour la Maison de l'enfance de Chalonnes-sur-Loire
- Réalisation d'un diagnostic global (structurel, inventaire patrimoine et équipements) sur l'ensemble du patrimoine bâti communautaire, en vue de l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement
- Poursuite du déploiement d'outils et de procédures internes

MOYENS
29 PERS. (29 ETP)

MISSIONS

- Entretien, aménager et créer la voirie d'intérêt communautaire
- Préserver et aménager les ouvrages d'art et hydrauliques



1 400 km
de voies revêtues



2,4 M€
de travaux d'entretien



1 200 km
de chemin empierrés



263 km
de fossés curés



146 134 m²
de revêtement réalisés



LA VOIRIE

POUR ASSURER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES USAGERS DANS TOUS LEURS DÉPLACEMENTS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GARANTIT LE BON ÉTAT DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE. CHAQUE ANNÉE, ELLE ENGAGE UN PROGRAMME DE CRÉATION, DE RÉFECTION, D'ENTRETIEN ET DE RÉHABILITATION DES VOIRIES : TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT, SIGNALISATION, AINSI QUE LES MISSIONS DE PROPRETÉ PUBLIQUE COMME LE CURAGE DE FOSSÉS, LE FAUCHAGE ET LE BALAYAGE.

L'entretien (fauchage, élagage, signalisation...) est financé par la Communauté de communes et assuré par les équipes voirie réparties sur 5 secteurs. Les travaux d'aménagement sont décidés et financés par les communes et réalisés par un bureau d'études voirie rattaché à la direction des services techniques de la Communauté de communes.

En 2021, de nombreux chantiers ont été retardés en raison de la crise sanitaire.

Les principaux travaux d'aménagement :

- Mozé sur Louet : aménagement de la rue du 22 juillet - 330 000 € TTC
- Faye d'Anjou : Aménagement de la rue Albert Lebrun - 380 000 € TTC



ZOOM



Plan pluriannuel d'investissement

En 2021, le service voirie a initié un plan pluriannuel d'investissement d'aménagement de voirie pour les 5 prochaines années sur chaque commune. Le service a également affiné sa connaissance du patrimoine public grâce à des relevés précis d'infrastructures.

PERSPECTIVES 2022

- Elaboration d'un règlement de voirie communautaire
- Diagnostic de l'ensemble de la voirie communautaire pour connaître précisément l'état des chaussées dans le but d'optimiser leur entretien

MOYENS
153 PERS. (153 ETP)

MISSIONS

- Entretien et gérer les patrimoines communaux et communautaires (bâtiments, espaces verts, cimetières...)
- Veiller à la propreté de l'espace public
- Assister techniquement les communes
- Accompagner les communes dans l'organisation d'événements

LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

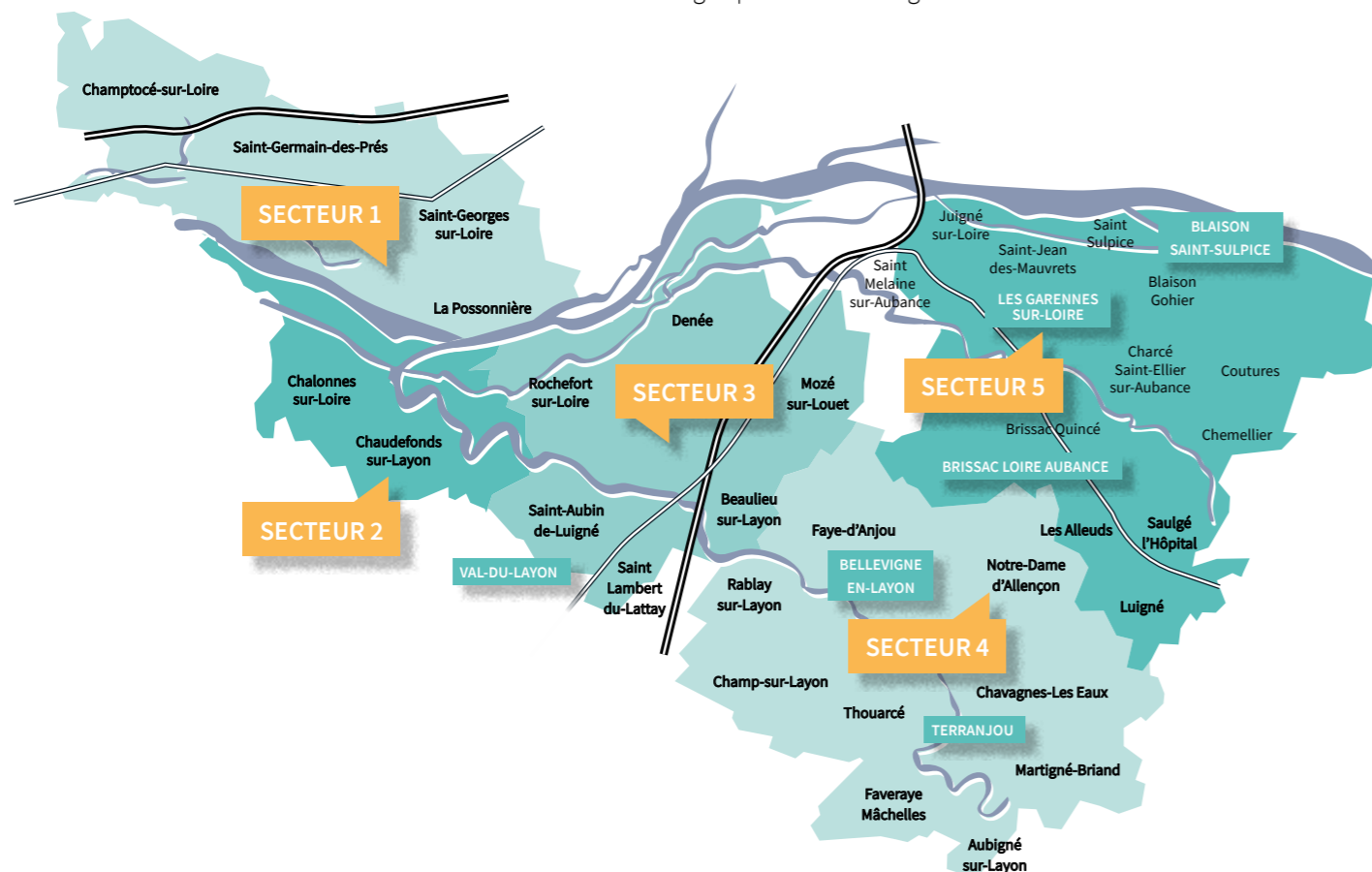
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SES COMMUNES ONT DÉCIDÉ DE METTRE EN COMMUN LES SERVICES TECHNIQUES EN VUE D'AUGMENTER LEUR EFFICACITÉ, DE BÉNÉFICIER D'UNE EXPERTISE PLUS FINE AU NIVEAU LOCAL ET D'ÉVITER LE GASPILLAGE DES RESSOURCES, AFIN DE MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU.

Un service commun de proximité

Pour garantir un service de proximité, les services techniques sont répartis sur cinq secteurs d'intervention

En plus de ses missions quotidiennes, le service commun a préparé en 2021 des chantiers importants : plan de financement des sites techniques des secteurs 1, 3 et 4, étude d'aménagements des trois sites techniques du secteur 3 et cahier des charges pour le

site technique centralisé du secteur 1. En interne, le service a poursuivi l'amélioration des process et l'ajustement de son fonctionnement avec la mise en place des astreintes et l'élaboration du cahier des charges de l'audit organisationnel.



PERSPECTIVES 2022

- Définition d'un plan pluriannuel de renouvellement et remise à niveau de matériel
- Réalisation d'un marché groupé d'équipement de protection individuelle à l'échelle des 5 secteurs pour améliorer l'identification de tous les agents sur le territoire avec des vêtements logotés
- Lancement des chantiers des sites techniques 1 et 3
- Réalisation d'un audit organisationnel des services communs, trois ans après leur mise en services, pour optimiser leur fonctionnement

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Animer localement la politique de mobilité
- Organiser les services de mobilité en partenariat avec la Région
- Participer au développement de pratiques de mobilité plus durables et solidaires



1 164 km
parcourus en
mode écomobile



216 kg
de CO₂ économisés
grâce au défi mobilité



14
agents ont
participé au
défi mobilité

LES MOBILITÉS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST DEVENUE COMPÉTENTE EN MATIÈRE D'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ LE 1^{ER} JUILLET 2021. AINSI, ELLE ANIME LOCALEMENT LA POLITIQUE DE MOBILITÉ EN ASSOCIANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET CONTRIBUE AUX OBJECTIFS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA POLLUTION DE L'AIR, LA POLLUTION SONORE ET L'ÉTALEMENT URBAIN. ELLE INTERVIENT EN ORGANISANT DES SERVICES DE MOBILITÉ AVEC LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, MAIS AUSSI EN CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES DE MOBILITÉ PLUS DURABLES ET SOLIDAIRES. LA RÉGION ORGANISE LE TRANSPORT PUBLIC INTERURBAIN EN CARS, TRAINS TER ET LE TRANSPORT À LA DEMANDE.

Enquête mobilité : comment vous déplacez-vous aujourd'hui ?

Une grande enquête sur les mobilités et les déplacements quotidiens a été lancée en septembre 2021.

Dans ce cadre, environ 8000 ménages ont été sondés par téléphone ou en face à face, dont 10% résident sur le territoire. Les résultats de l'enquête permettront d'enrichir le futur plan de mobilité simplifié Loire Layon Aubance et ainsi de définir les aménagements et services les plus adaptés aux besoins en matière d'infrastructures routières et cyclables, de dessertes de transport en commun, de services, etc.

Le transport à la demande (TAD)

Ce nouveau service de mobilité, accessible à tous, a été mis en place en septembre 2021 par la Région. Il complète l'offre de transport du réseau régional Aléop pour des déplacements ponctuels ou de proximité. Sur appel téléphonique, un véhicule passe

chercher l'utilisateur au point d'arrêt « TAD » le plus proche de chez lui (ou à son domicile dans certains cas) et le dépose à une gare, un arrêt de car Aléop ou un pôle de son bassin géographique : Brissac-Thouarcé ou Saint-Georges-Chalonnnes-sur-Loire.

Le schéma directeur cyclable

Les communes de l'intercommunalité ont identifié 11 liaisons cyclables qui permettent de rejoindre des gares, pôles multimodaux ou polarités. L'objectif est de mener un travail en coordination avec le département pour étudier ces itinéraires et connaître le coût, mais aussi la faisabilité de chacune de ces liaisons. Le schéma départemental des liaisons cyclables vise à organiser ce déploiement en lien avec les territoires, avec un objectif de co-financement de projets dès 2022.

Défi mobilité 2021

La communauté de communes a participé pour la deuxième année consécutive au « Défi Mobilité », organisé par l'Ademe et l'association Alisée.

PERSPECTIVES 2022

- Organisation d'un comité des partenaires de la mobilité
- Mise en place d'une prime à l'acquisition de vélos à assistance électrique ou kit d'électrification installé par un professionnel
- Négociation du premier contrat opérationnel de mobilité

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES EN 2021

202 AGENTS* TRAVAILLENT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. ILS TRADUISENT EN PROJETS ET EN ACTIONS LES DÉCISIONS DES ÉLUS, ET SONT AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Pour mener à bien ses missions, la communauté de communes s'appuie sur des services ressources : les ressources humaines, les finances, la commande publique, les ressources numériques et la communication. Ils conseillent et accompagnent les élus dans la conduite des politiques publiques.

*Total des emplois statutaires au 01/01/2021



PRÉSIDENT
Marc Schmitter

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Géraldine DELOURMEL

DGA RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES
Isabelle HUDELLOT

RESSOURCES HUMAINES
Cynthia ABAFFOUR
Alyson CADOT
Elisabeth GERFAULT
Guillaume GIBERT
Elodie GUILON
Emmanuelle VIAUX

SECRETARIAT DE DIRECTION
Christelle BOURREAU

ACCUEIL
Vanina BARRY

COMMUNICATION
Coline GUERIN

PÔLE RESSOURCES INTERNES
Dir. Géraldine DELOURMEL (par intérim)

PÔLE ATTRACTIVITÉ
Dir. Géraldine DELOURMEL

PÔLE SERVICES À LA POPULATION
Dir. Pascal IOGNA-PRAT

PÔLE SERVICES TECHNIQUES
Direction : Pascal ACOU
Adj. Direction : Caroline MOUCHENE

ASSISTANCE
Vanina BARRY

ASSISTANCE
Marielle HACAULT
Alain ROUXEAU

ASSISTANCE
Carine BOURIGAULT

FINANCES
Sandrine DEROUET
Florence BONNIN
Olivier COLLIGNON
Sylvie QUEMENEUR

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Pascal COATRIEUX
Elise CHARLEUX
Julie GRÉGOIRE
Alexandre ROUSSEAU

ASSISTANCE
Gaëlle LORRIAUX

BUREAU D'ÉTUDES VOIRIE
David GRANDSIRE
Bruno DUCOULOMBIER
Lucie RUFFINI

SECTEUR 1
St-Georges/Loire
Champocé/Loire
St-Germain-des-Prés
La Possonnière
Matthieu RIVIÈRE
Assistante :
Mathilde AVIRON

COMMANDE PUBLIQUE
Sandrine DEROUET
Julie LEGIEC
Olivier COLLIGNON

AMÉNAGEMENT ET HABITAT
Yannick LOCHU
Michel CORNU
Mathilde HENAULT

DEVELOPPEMENT SOCIAL - CTG
Antoine BONNET

BUREAU D'ÉTUDES ASSAINISSEMENT
Jérôme ARCHER DUBOIS
Assistante :
Pascale CROUILLEBOIS
Assainissement collectif :
Florian ROBIN
Catherine ORY
Assainissement non collectif :
Olivier ANNE
Nicolas CHEMINEAU

SECTEUR 2
Chalennes/Loire
Chaufonds/Layon
Philippe OGER
Assistante :
Marie DIXNEUF

RESSOURCES NUMÉRIQUES
Yannick LECOQ
Amadoune KANE
Jean-Luc LE BOLLOCH

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
Hélène PONCET-LAVERDURE
Pierre ETZEL

PETITE ENFANCE
Elodie CARADEC

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
Frédéric BOUCHERIE

SECTEUR 3
Rochefort/Loire
Denée
St-Jean-de-la-Croix
Mozé/Louet
Val du Layon
Beaulieu/Layon
Christophe LEGLAND
Assistante :
Laure MAIGNANT-BORÉ

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
Aline BRUN
Guylilian LE BARON

APPLICATION DU DROIT DES SOLS
Manon DUBOIS
Christelle BESNARD
Romain DEPRETZ
Sandrine GAVILA
Elie POITEVIN

CLIC
Stéphanie CHEVALIER GOURAUD
Elise OUVRRARD
Alain ROUXEAU

SECTEUR 4
Bellevignes-en-Layon
Terranjou
Richard MARAIS
Assistante :
Florence PETIT

ADRESSAGE
Pauline CHIRON

ENVIRONNEMENT
Gaëlle LORRIAUX

SPORT
Fabrice MARTIN
Nicolas LE BARON

SECTEUR 5
Brissac Loire Aubance
Blaison St-Sulpice
Les Garennes/Loire
St-Melaine/Aubance
Stéphane DESOPPIS
Assistante :
Delphine GLOT

SERVICE NETTOYAGE
Marie-France CHARRUAU
(St Georges sur Loire)
Nadine FREMENTIN
(Thouarcé)

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER
Fabienne MOREL

CULTURE
Karine CHEVALIER
Sarah COLOMBEAU
Julie DUBOIS METIVIER

SITES ADMINISTRATIFS



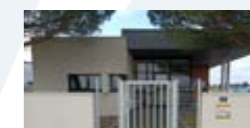
SITE DE ST GEORGES S/LOIRE



SITE DE THOUARCÉ



SITE DE JUIGNÉ S/LOIRE



SITE DE BRISSAC

SITES TECHNIQUES



CENTRES TECHNIQUES

DES MOYENS POUR AGIR

MOYENS
4 PERS. (3,5 ETP)

MISSIONS

- ▶ Accompagner les élus dans la définition de la politique de ressources humaines
- ▶ Accompagner les agents, faciliter leur intégration et contribuer à leur évolution professionnelle
- ▶ Organiser les recrutements et les formations
- ▶ Gérer la carrière, les paies et les absences
- ▶ Assurer les relations avec les organisations syndicales et gérer les instances de dialogue social
- ▶ Mettre en œuvre une démarche de gestion prévisionnelle des emplois
- ▶ Arbitrer les litiges



9

départs en retraite



49

procédures de recrutement avec jury

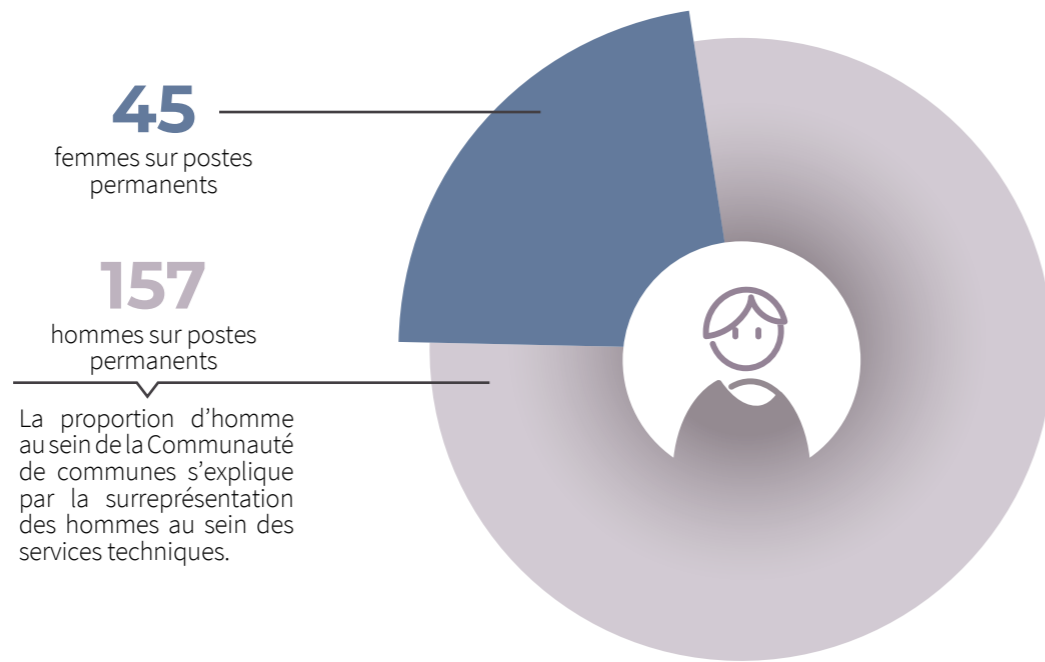


39

formations hors CNFPT

LES RESSOURCES HUMAINES

COMME EN 2020, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE. L'OBLIGATION D'ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC A NÉCESSITÉ UNE ADAPTATION DE L'ORGANISATION ET DU TRAVAIL DES AGENTS. LE SERVICES RESSOURCES HUMAINES A ASSURÉ LE SUIVI DES SITUATIONS DES AGENTS DANS LE RESPECT DU PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.



La proportion d'homme au sein de la Communauté de communes s'explique par la surreprésentation des hommes au sein des services techniques.

Les lignes directrices de gestion

Les lignes directrices de gestion visent à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, assurer l'égalité entre les femmes et les hommes et favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers.

Dans ce cadre, la Communauté de communes a défini ses orientations en matière d'avancement de grade, afin de prendre des décisions équitables au regard des critères déterminés.

Aussi, elle a adopté en 2021 un plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle élaboré autour de quatre axes :

- Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes.

Les registres de santé et sécurité au travail

La Communauté de communes a repensé ses documents en matière d'hygiène et de sécurité pour uniformiser les procédures d'accident de travail et mettre à disposition sur tous les sites communautaires,

les registres de santé et sécurité au travail, en lien avec les assistants de prévention des sites et le conseiller prévention de la Communauté de communes.

Le complément indemnitaire annuel (CIA)

En 2021, la Communauté de communes a défini les modalités d'application du complément indemnitaire annuel et ses principes d'application.

LES EFFECTIFS EN UN CLIN D'ŒIL



179
contrats réalisés en 2021

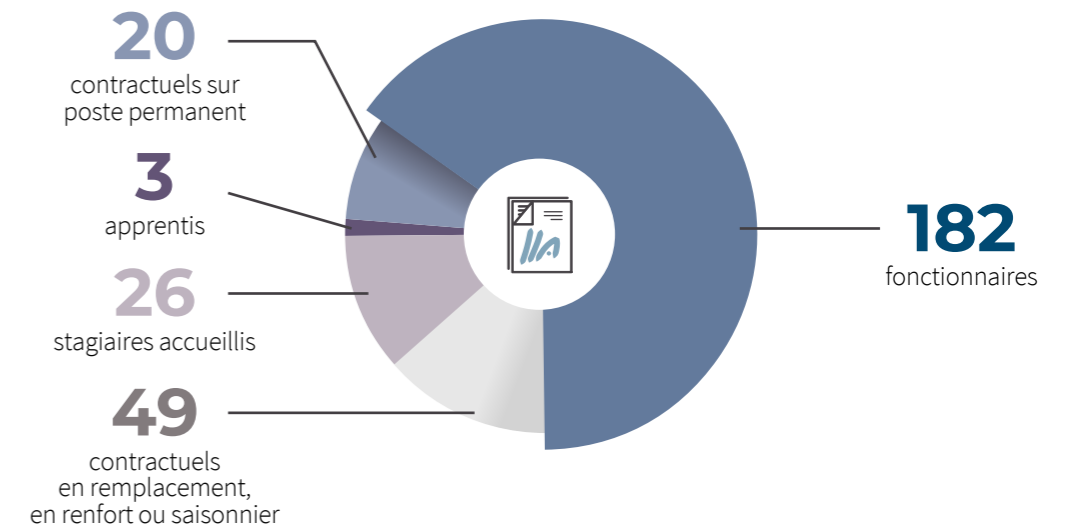


3078
bulletins de salaire



46 ans
de moyenne d'âge des agents sur postes permanents

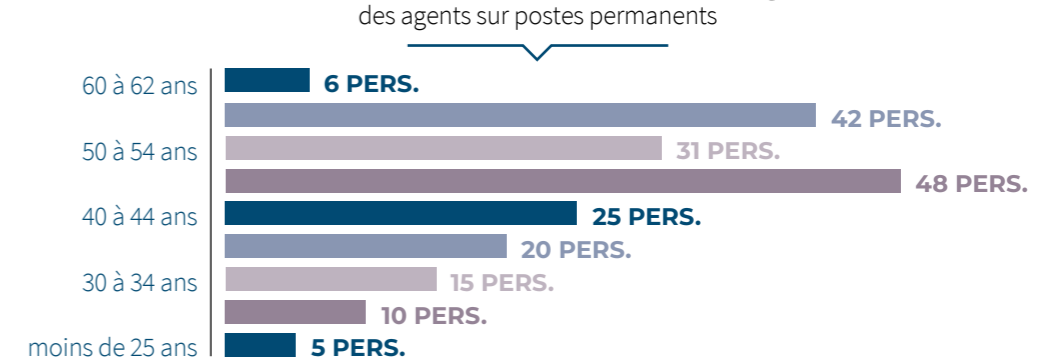
Répartition par types de contrats



Répartition par catégories des agents sur postes permanents



Répartition par tranche d'âge des agents sur postes permanents



PERSPECTIVES 2022

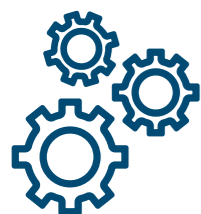
- Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Ajustement de la politique de sécurité et de santé au travail suite au déploiement du document unique et à l'évaluation des risques professionnels
- Complément des lignes directrices de gestion en matière de promotion et valorisation des parcours
- Déploiement du complément indemnitaire annuel

MOYENS
4 PERS. (3,5 ETP)

- MISSIONS**
- Préparer et suivre l'exécution des 6 budgets communautaires
 - Gérer la dette et la trésorerie
 - Suivre et gérer la TVA



6 M €
de dépenses
d'investissement



23 M €
de dépenses de
fonctionnement



+8%
d'activité du
service finances



1,3 M €
de subventions
pour les écoles de musique, la petite
enfance, le tourisme et la culture



19,9%
de taux
d'épargne brute



2,4 ans
capacité de
désendettement



9,6 M €
d'endettement
(hors assainissement)

LES FINANCES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE A MAINTENU LE CAP D'UNE GESTION FINANCIÈRE SAINTE ET RIGOREUSE. EN EFFET, DE NOMBREUX PROJETS ONT ÉTÉ RÉALISÉS GRÂCE À UNE HAUSSE DES INVESTISSEMENTS, UN TAUX D'ÉPARGNE BRUTE EN AUGMENTATION, UNE CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT EN BAISSÉ ET CE, SANS LEVÉE D'IMPÔTS SUPPLÉMENTAIRE.

Un pacte fiscal et financier

Suite à la réalisation d'un diagnostic fiscal sur le territoire, la Communauté de communes travaille à l'élaboration d'un pacte fiscal et financier avec ses communes membres visant à :

- mieux connaître le territoire et ses ressources financières et fiscales
- analyser la capacité fiscale contributive et soutenable par les habitants
- optimiser les recettes de fonctionnement tout en maîtrisant la pression fiscale sur les contribuables
- identifier les leviers financiers et fiscaux mobilisables pour dégager de nouveaux moyens d'actions
- planifier financièrement des projets intercommunaux.

Le budget principal 2021

Hors budgets annexes

C'est dans un contexte sanitaire toujours perturbé et créant de nombreuses incertitudes, que la Communauté de communes a élaboré son budget. Sa bonne santé financière lui permet de poursuivre ses investissements pour accompagner

la relance économique du territoire, sans augmenter les taux d'imposition des ménages et des entreprises, et en maintenant son soutien aux acteurs qui participent à son dynamisme et à sa qualité de vie.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 23,2 M€

RECETTES : 25,9 M€

Charges à caractère général	6 161 K€	Atténuations de charges	163 K€
Charges de personnels et frais assimilés	9 240 K€	Vente produits fabriqués, prestations	936 K€
Atténuations de produits (AC/FNGIR)	1 922 K€	Impôts et taxes (73211=AC)	19 422 K€
Autres charges de gestion courantes	4 434 K€	Dotations et participations	5 202 K€
Charges financières	111 K€	Autres produits de gestion courante	140 K€
Charges exceptionnelles	13 €	Produits financiers	4 K€
Dépenses réelles totales	21 881 K€	Produits exceptionnels	130 K€
Op. d'ordre entre sect. (dot.aux.amort.)	1 339 K€	Recettes réelles totales	25 998 K€
Dépenses d'ordre totales	1 339 K€	Op. d'ordre entre sect.	28 K€
TOTAL	23 220 K€	Excédent d'exploitation	7 063 K€
			33 089 K€

Excédent d'exploitation cumulé : 9,2 M€

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 6,6 M€

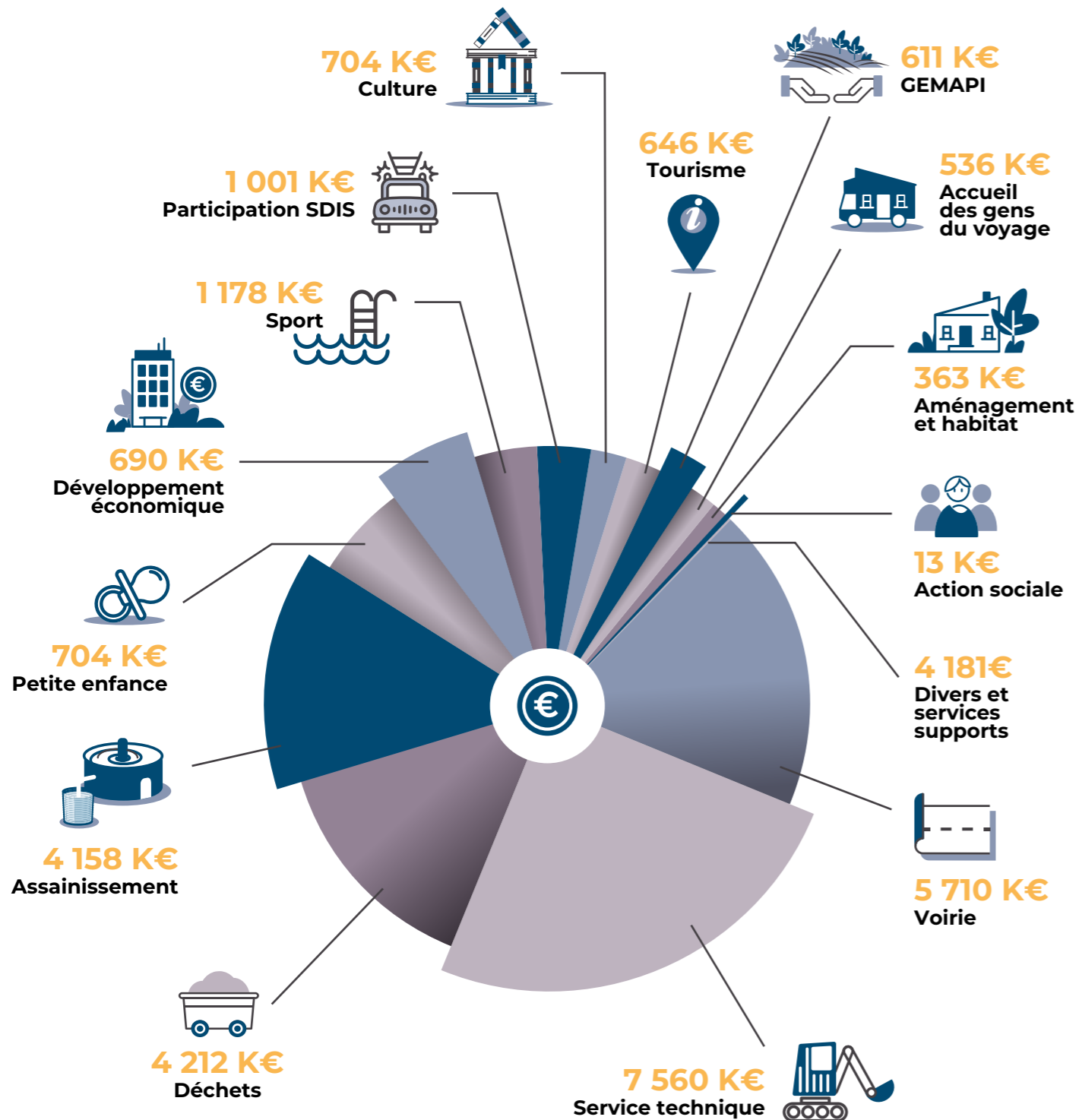
RECETTES : 6,9 M€

	Réalisé en 2021	RAR		Réalisé en 2021	RAR
Emprunts	512 K€		Subventions d'inv	262 K€	515 K€
Immob. Incorporelles	24 K€	20 K€	Emprunts	0 €	
Subv. D'équipement	120 K€	180 K€	Dotations fonds divers réserve (FCTVA)	2 065 K€	
Immob. Corporelles	2 087 K€	872 K€	Autres	708 K€	709 K€
Immob. En cours	3 424 K€	1 546 K€	Recettes réelles totales	5 435 K€	1 224 K€
Autres	285 K€		CESSIONS D'ACTIFS		799 K€
Op. d'ordre	142 K€		Op. d'ordre de transfert entre section	1454 K€	
Dépenses réelles totales	6 567 K€	2 824 142 K€	Recettes d'ordre totales	1 454 K€	799 K€
			Total	6 889 K€	2 023 K€
			Excédent d'investissement	840 K€	
				7 730 K€	2 023 K€

Excédent de financement : 1 M€

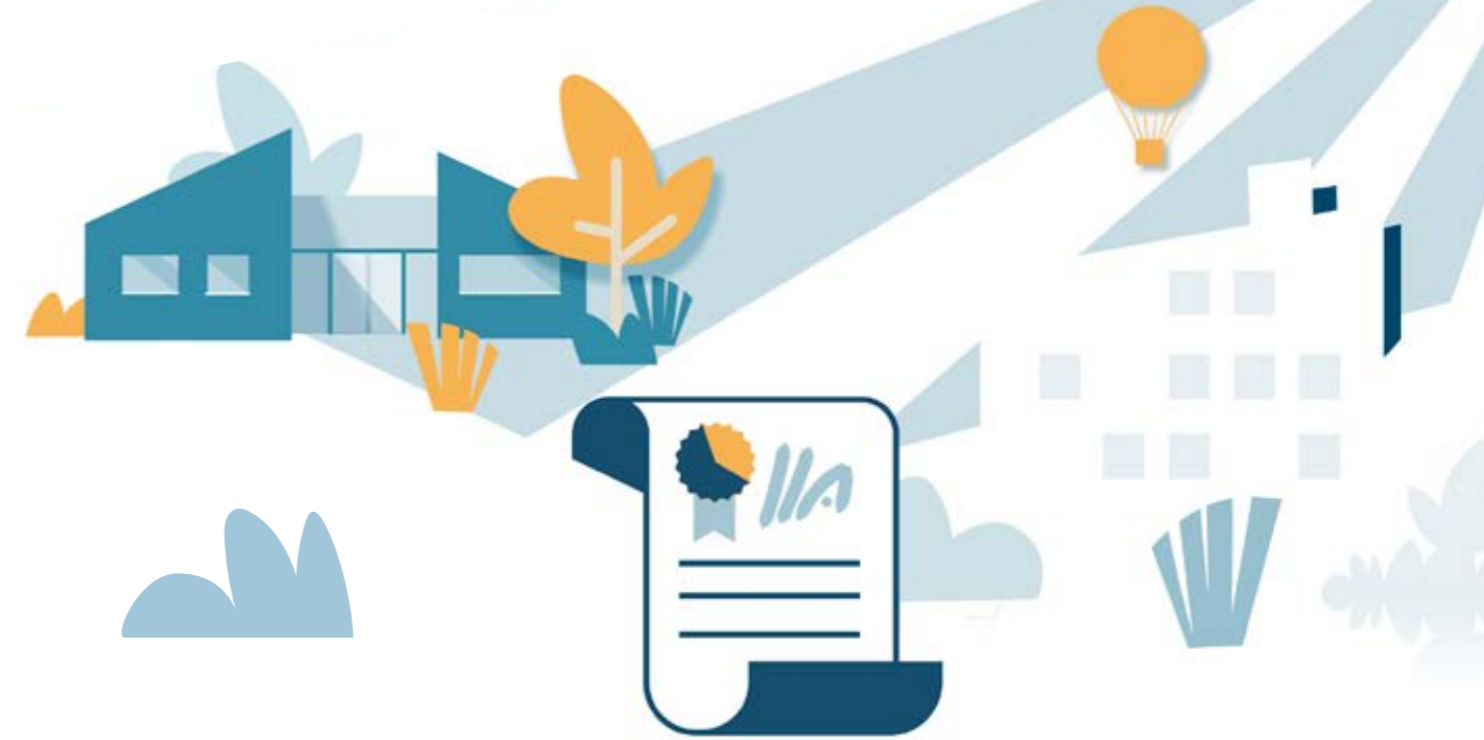
LES RÉALISATION BUDGÉTAIRES 2021

La répartition du budget par politique publique. *Fonctionnement et investissement*



PERSPECTIVES 2022

- Elaboration d'un pacte fiscal et financier
- Réorganisation du service finances pour une qualité comptable renforcée



MOYENS
2 PERS. (1,5 ETP)

- MISSIONS**
- ▶ Elaborer et piloter les outils internes de l'achat et de la commande publique
 - ▶ Prospecter et rationaliser les coûts
 - ▶ Soutenir les services dans l'évaluation de leurs besoins
 - ▶ Conseiller et accompagner les services et les communes dans les procédures de marchés
 - ▶ Gérer les aspects administratifs et le suivi des marchés

LA COMMANDE PUBLIQUE

EN 2021, LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE A NOTAMMENT FORMALISÉ UN GUIDE DE LA COMMANDE PUBLIQUE DANS LE BUT DE MIEUX ACCOMPAGNER LES SERVICES ET LES COMMUNES DANS L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS. IL A RÉDIGÉ, LANCÉ ET SUIVI LES CONSULTATIONS JUSQU'À LA NOTIFICATION AUX TITULAIRES. UN OUTIL D'AIDE À LA RÉDACTION ET AU SUIVI DES MARCHÉS A ÉTÉ DÉPLOYÉ POUR LES SERVICES ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET BÂTIMENT.



78
marchés
notifiés



+ 26
par rapport
à 2020



24
consultations
lancées

PERSPECTIVES 2022

- Familiarisation des techniciens au mode exécution du logiciel marché
- Diffusion et optimisation du guide de la commande publique Loire Layon Aubance
- Formalisation d'un guide de groupement d'achat pour favoriser les groupements de commande
- Mise en place d'un temps d'échanges et de formations sur les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre

MOYENS
3 PERS. (3 ETP)

MISSIONS

- Faciliter la prise en main des outils numériques pour les agents et les élus
- Assurer l'évolution du parc et des systèmes informatiques
- Sécuriser les données
- Conseiller les élus
- Accompagner les services dans l'évolution des pratiques



2040 h
cumulées de réunions
en visioconférence via
la plateforme Lifesize

340
adresses
électroniques



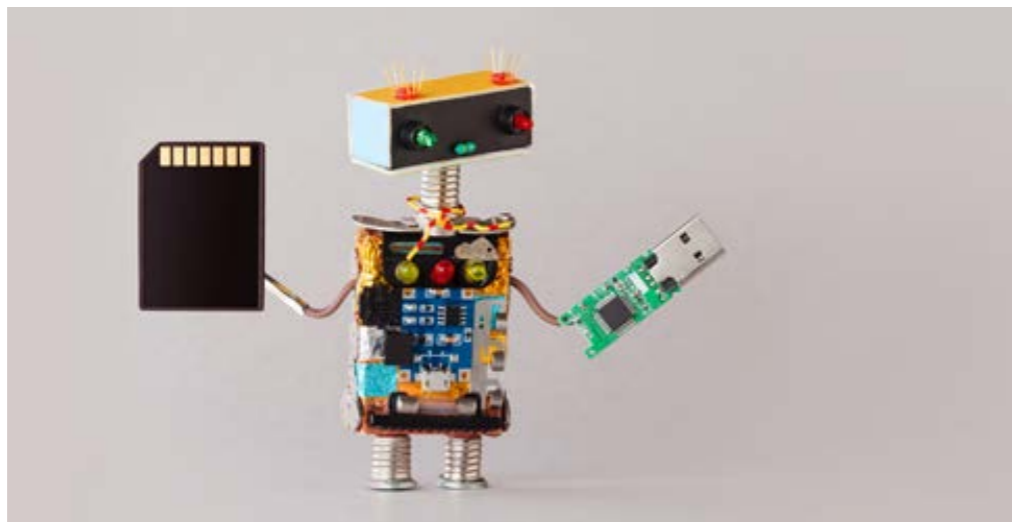
170
matériels
informatiques



260
lignes téléphoniques
fixes et mobiles

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

LE SERVICE RESSOURCES NUMÉRIQUES A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MOBILISÉ TOUT AU LONG DE LA CRISE SANITAIRE POUR PERMETTRE AUX AGENTS DE TRAVAILLER À DISTANCE ET ASSURER AINSI LA CONTINUITÉ DE SERVICES. EN 2021, IL A NOTAMMENT POURSUIVI LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION.



Le schéma directeur des systèmes d'information (SDI)

En 2021, 6 actions ont été validées visant à faire évoluer les systèmes d'information de la Communauté de communes :

- Mettre en place une architecture de réseau étendue et sécurisée
- Améliorer la communication, optimiser les échanges et le travail collaboratif
- Formaliser et outiller les procédures sur les outils techniques
- Formaliser et outiller les procédures sur les outils bureautiques
- Optimiser l'organisation du système documentaire pour évoluer vers une gestion électronique des documents
- Améliorer l'organisation des applications métiers

La mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information s'est poursuivie avec le lancement de deux marchés pour migrer les données sur un serveur externe et renforcer les débits internet et liens VPN (action 1 du SDI).

L'accessibilité informatique pour tous

Depuis début 2021, tous les agents possèdent une adresse mail nominative et un accès à la plateforme web pour les demandes de congés. 130 adresses supplémentaires ont été créées et 13 ordinateurs ont été mis à disposition en accès libre.

Le service ressources numériques a équipé en urgence le centre de vaccination à Brissac Loire Aubance : standard téléphonique et installation réseau pour

10 ordinateurs, imprimantes et téléphones.

La téléphonie fixe a été installée sur le pôle assainissement à Brissac Loire Aubance et les services voirie et assainissement ont été accompagnés dans la montée en puissance des logiciels métiers utilisés. Enfin, le service application du droit des sols a été accompagné dans la mise en place de la dématérialisation des demandes d'urbanisme.

PERSPECTIVES 2022

- Migration des données sur un serveur externe et accompagnement au changement des usages
- Renforcement des débits internet et des liens VPN
- Structuration de la gestion des demandes

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Identifier les besoins et enjeux de communication
- Participer à la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de communication interne et externe
- Développer une stratégie de communication et en superviser la coordination et l'évaluation
- Accompagner les élus et les services dans leurs projets de communication
- Gérer les aspects financiers et juridiques du service
- Assurer la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication
- Organiser la diffusion de l'information et coordonner les actions nécessaires
- Produire des outils, supports et contenus rédactionnels
- Concevoir et organiser des événements
- Assurer et développer les relations publiques



2
magazines



594
abonnés
Facebook



13 000
visites sur le site

LA COMMUNICATION

LE SERVICE COMMUNICATION ACCOMPAGNE ET PROMeut L'ACTION PUBLIQUE EN METTANT EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE ET DES OUTILS DE COMMUNICATION DESTINÉS À INFORMER, SENSIBILISER, VALORISER LE TERRITOIRE, SES ACTEURS ET SES PROJETS. DANS UN CONTEXTE DE TRANSITIONS, COMME LORS DE LA CRISE SANITAIRE, IL FOURNIT DES CLÉS POUR COMPRENDRE LES CHANGEMENTS ET S'Y ADAPTER.



La stratégie et les moyens mis en œuvre

GRAND PUBLIC

- Diffusion de deux « LLA l'actu »
- Création de supports de communication accompagnant les projets de la Communauté de communes
- Veille et information du public sur les services de la Communauté de communes pendant toute la crise sanitaire

NUMÉRIQUE

- Animation du site internet
- Administration de la page Facebook

INSTITUTIONNEL

- Elaboration du rapport d'activité

INTERNE

- Accompagnement des services : écoute, analyse, conseil, stratégie, plan de communication, outils et évaluation
- Diffusion du P'tit journal interne
- Organisation des vœux

MÉDIAS

- Coordination des relations avec la presse

En 2021, la cérémonie des vœux aux agents a été annulée en raison de l'évolution épidémique et le « P'tit journal interne » n'a pas été diffusé en raison de la réorganisation du service.

ZOOM

Êtes-vous connectés ?

LE SITE INTERNET

Consultez l'actualité de la Communauté de communes, découvrez l'ensemble des services proposés, feuilletez le magazine, consultez l'agenda... en vous connectant sur : www.loire-layon-aubance.fr

LA PAGE FACEBOOK

Pour suivre l'actualité et les informations pratiques de la Communauté de communes, rejoignez-nous sur Facebook : www.facebook.com/loirelayonaubance.fr Des informations sont postées tous les jours, n'hésitez pas à aimer et partager !

PERSPECTIVES 2022

- Validation de la stratégie de communication et de son plan d'actions 2023-2026
- Création d'une page LinkedIn pour le service développement économique
- Organisation d'un événement fédérateur pour renforcer les liens sociaux après la crise sanitaire
- Réalisation de deux hors-séries numériques
- Mise à jour du site internet et des outils de communication interne
- Harmonisation de la signalétique des bâtiments communautaires
- Développement des relations presse



LOIRE
LAYON AUBANCE

**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**

1 rue Adrien Meslier
49170 Saint-Georges-Sur-Loire

02 41 74 93 74

contact@loirelayonaubance.fr

www.loirelayonaubance.fr

www.facebook.com/loirelayonaubance.fr